

# *LES SABLES MOUVANTS*

**ÉTAT DE SITUATION RELATIF AUX DÉCROCHEURS  
ET AUX ADULTES FAIBLEMENT SCOLARISÉS DE LACHINE**

**DOCUMENT PRÉPARÉ PAR LA  
COOPÉRATIVE DE TRAVAIL INTERFACE POUR  
LE COMITÉ SCOLARISATION DE CONCERT'ACTION LACHINE**

MAI 2005

*Remerciements :*

*Monsieur Claude Yelle de Statistiques Canada,*

*Madame Chloé Daigneault-Clermont et Monsieur Jean-Thomas Lortie-Keating pour la prise de notes lors des groupes de discussion et pour la rédaction de plusieurs parties de ce document.*

*Toutes les personnes qui ont participé aux groupes de discussion et qui ont accepté de témoigner de leur expérience.*

*Tous les membres du comité scolarisation de Concert'Action Lachine.*

*Madame Marie-France Bellemare coordonnatrice de Concert'Action Lachine, pour une collaboration de tous les instants.*

## Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>2. Notes méthodologiques.....</b>	<b>6</b>
<b>3. Le portrait des 15 à 19 ans ne fréquentant plus l'école .....</b>	<b>7</b>
<b>4.1 Quelques données .....</b>	<b>7</b>
4.1.1 Fréquentation scolaire.....	7
4.1.2 Niveau de scolarité .....	8
4.1.3 Indicateurs du marché du travail .....	8
4.1.4 Indicateur de niveau de vie.....	10
4.1.5 Secteurs d'emploi .....	11
<b>4.2 Au-delà des statistiques (première partie).....</b>	<b>11</b>
4.2.1 Problématique de la pauvreté (situation générale des décrocheurs de Lachine).....	11
4.2.2 Problématique du décrochage .....	13
4.2.3 Condition générale de vie.....	14
4.2.4 Condition de retour à l'école et au travail.....	15
4.2.5 Les services.....	16
<b>4. Portrait des 20 à 24 ans ne fréquentant plus l'école.....</b>	<b>17</b>
<b>5.1 Quelques données .....</b>	<b>17</b>
4.1.1 Fréquentation scolaire.....	17
4.1.2 Indicateurs du marché du travail .....	19
4.1.3 Indicateur de niveau de vie.....	20
4.1.4 Secteurs d'emploi .....	21
<b>5.2 Au-delà des statistiques (deuxième partie).....</b>	<b>22</b>
5.2.1 Problématique du décrochage .....	22
5.2.2 Condition générale de vie.....	23
5.2.3 Condition de retour aux études et au travail .....	23
5.2.4 Les services.....	24
<b>5. Portrait des 25 à 34 ans sans certificat d'études secondaires .....</b>	<b>26</b>
<b>6.1 Quelques données .....</b>	<b>26</b>
6.1.1 Scolarité .....	26
6.1.2 Indicateurs du marché du travail .....	27

6.1.3	Indicateur de niveau de vie.....	29
6.1.4	Secteur d'emplois .....	30
<b>6.2</b>	<b>Au-delà des statistiques (troisième partie) .....</b>	<b>31</b>
6.2.1	Problématique de la sous-scolarisation .....	31
6.2.2	Condition générale de vie.....	31
6.2.3	Conditions de retour aux études et au travail.....	32
6.2.4	Les services.....	33
<b>6.</b>	<b><i>Le portrait des 35 à 54 ans n'ayant pas de certificat d'études secondaires.....</i></b>	<b>34</b>
<b>7.1</b>	<b>Quelques données .....</b>	<b>34</b>
7.1.1	Scolarité .....	34
7.1.2	Indicateurs du marché du travail .....	35
7.1.3	Indicateur de niveau de vie.....	37
7.1.4	Secteur d'emplois .....	38
<b>7.2</b>	<b>Au-delà des statistiques (quatrième partie).....</b>	<b>39</b>
7.2.1	Problématique de la sous-scolarisation .....	39
7.2.2	Condition générale de vie.....	39
7.2.3	Condition de retour aux études et au travail .....	40
7.2.4	Les services.....	41
<b>7.</b>	<b><i>Faits saillants – «Les sables mouvants».....</i></b>	<b>42</b>
<b>8.1</b>	<b>L'incidence des problématiques de décrochage et de sous-scolarisation .....</b>	<b>44</b>
<b>8.</b>	<b><i>Orientations et pistes d'action .....</i></b>	<b>50</b>
<b>9.1</b>	<b>Les orientations du comité scolarisation.....</b>	<b>50</b>
<b>9.2</b>	<b>Les pistes d'action.....</b>	<b>51</b>

## 1. Introduction

Le Comité scolarisation de Concert'Action Lachine a amorcé une réflexion en profondeur sur la problématique du décrochage scolaire et de la sous scolarisation des adultes et des enjeux qui en découlent. L'objectif ultime de la démarche *«est de sensibiliser l'ensemble de la communauté aux besoins locaux en termes de formation et d'intégration en emploi des décrocheurs et des adultes et faire inscrire à nouveau ces enjeux comme priorité locale au niveau du développement social.»*<sup>1</sup>

L'opération comprend donc une importante composante de mobilisation des partenaires sociaux, institutionnels, économiques et communautaires dans le but de trouver des solutions durables à ces problématiques. Le premier objectif poursuivi est donc de réaliser un état de situation, un diagnostic, sur les populations peu scolarisées de Lachine ; ce que le comité a formulé de la façon suivante: *« partager une connaissance plus pointue des besoins des jeunes décrocheurs et des adultes faiblement scolarisés de Lachine »*

Le présent diagnostic permettra d'élaborer ce que le comité scolarisation a appelé « une planification communautaire quinquennale » qui mobilisera les acteurs communautaires et institutionnels autour d'actions concrètes devant contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations ciblées.

Les données statistiques recueillies mettent en perspective les données pour les secteurs de Saint-Pierre et Duff Court, deux secteurs de recensement où les indicateurs de pauvreté sociale et économique sont très élevés. Ces deux secteurs de recensement sont comptabilisés dans les données de Lachine-Est, qui comprend au total huit secteurs de recensement. Lachine-Ouest comprend au total trois secteurs de recensement.

---

<sup>1</sup> Selon la formulation du Comité scolarisation de Concert'Action Lachine

## 2. Notes méthodologiques

- *Les données sur les groupes d'âges de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans portent sur la fréquentation scolaire, alors que celles sur les groupes d'âges de 25 à 34 ans et de 35 à 54 ans portent sur les personnes sans certificat d'études secondaires. La comparaison entre les deux premiers groupes d'âges et les deux derniers doit tenir compte de cette différence.*
- *Les données fournies par Statistiques Canada sont un échantillonnage de 20 % des données demandées et non pas une compilation exhaustive faite dans chacune des unités de recensement de Lachine. La marge d'erreur de cet échantillon est inférieure à 2 %, 19 fois sur 20.*
- *Dans un souci de respect de l'anonymat, lorsqu'on parle de très petits échantillons (comme c'est le cas pour un secteur de recensement), Statistiques Canada utilise une méthode qui consiste à arrondir aléatoirement les données. Ainsi, cette procédure peut entraîner une différence de 5 à 15 points inférieurs ou supérieurs non pas au chiffre réel, mais à un arrondi de 5 du chiffre réel. À titre d'exemple, s'il y avait 3 personnes répondant à une donnée particulière du recensement, la donnée fournie peut être 0, 10 ou quinze, jamais 5.*
- *En raison de ces contraintes méthodologiques, nous n'avons pas présenté de résultats pour les secteurs Saint-Pierre et Duff Court dans les tableaux et les graphiques pour lesquels les données n'étaient pas significatives.*

### 3. Le portrait des 15 à 19 ans ne fréquentant plus l'école

Il y a 2075 jeunes de 15 à 19 ans à Lachine. Plus de 17 % d'entre eux, soit 353 personnes, ne fréquentent pas l'école. Plus du tiers de ceux qui ne fréquentent pas l'école se retrouvent à Saint-Pierre (105 personnes soit 40 % du groupe d'âge) et Duff Court (35 personnes). Plus de 5 % la fréquentent à temps partiel et 77,3 % la fréquentent à temps plein. Des 350 personnes qui ne fréquentent pas l'école, 250 sont sans certificat d'études secondaires.

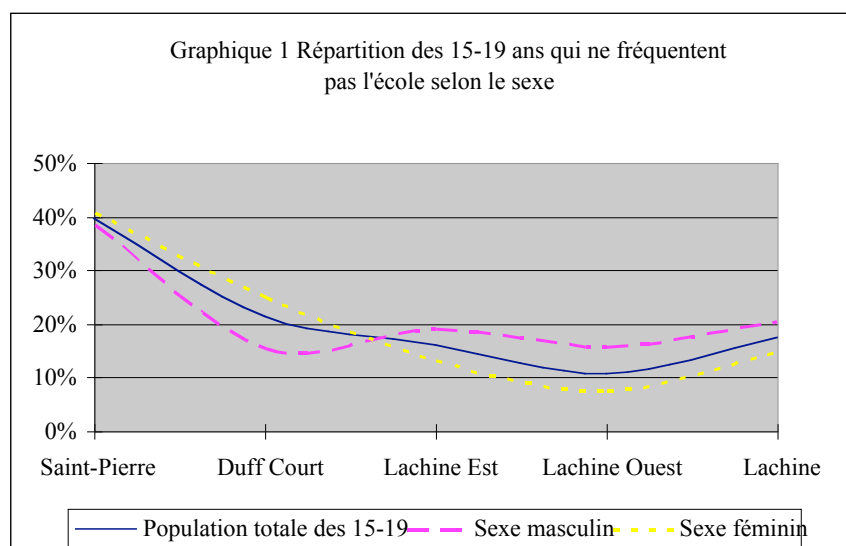
#### 4.1 Quelques données

##### 4.1.1 Fréquentation scolaire

La répartition de ceux qui ne fréquentent pas l'école selon le sexe démontre que dans les milieux plus défavorisés (Saint-Pierre et Duff Court) le nombre de filles ne fréquentant pas l'école est légèrement plus élevé qu'en milieu plus aisé et inversement chez les garçons.

**Tableau 1 : Répartition des 15 à 19 ans qui ne fréquentent pas l'école selon le sexe**

	Saint-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Population totale	40 %	21,2 %	16,1 %	10,6 %	17,3 %
Sexe masculin	38 %	15,4 %	19,0 %	15,6 %	20,4 %
Sexe féminin	41 %	25,0 %	13,2 %	7,5 %	14,9 %



Plus du tiers (37.3 %, soit 140 personnes) de ceux qui ne fréquentent pas l'école sont de langue maternelle anglaise. Cette proportion atteint les 45 % (soit 45 personnes) dans Saint-Pierre. La

proportion de ceux qui ne fréquentent pas l'école et dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais est de 7,2 %. Toutefois, on doit s'attendre à ce que cette proportion s'accroisse de façon significative compte tenu du nombre important d'immigrants qui se sont installés à Lachine au cours des dernières années, plus particulièrement dans Duff Court.

À Montréal, plus de 20 % de ceux qui ne fréquentent pas l'école sont des immigrants, cette proportion baisse à 5,9 % pour tout le Québec. La proportion pour Lachine est plutôt faible – 2,7 % (soit 10 personnes) – compte tenu du nombre peu important d'immigrants. D'un point de vue statistique, on ne peut donc pas dire que la question de l'immigration soit pertinente par rapport à la fréquentation ou non de l'école pour les jeunes de 15 à 19 ans.

#### 4.1.2 Niveau de scolarité

Le tableau suivant présente le niveau de scolarité atteint par ceux qui ne fréquentent pas l'école. On constate qu'une proportion significative (22,5 %, soit 80 personnes) a quitté avant d'avoir complété la 9<sup>e</sup> année et que 70,4 %, soit 250 personnes, n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Un peu plus du quart (26,8 %, soit 95 personnes) détient un diplôme d'études secondaires.

**Tableau 2 : Populations de 15 à 19 ans ne fréquentant plus l'école selon le plus haut niveau de scolarité atteint**

	Saint-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
N'ayant pas atteint la 9 <sup>e</sup> année	16,7 %	50,0 %	28,2 %	20,0 %	22,5 %
9 <sup>e</sup> - 13 <sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires	44,4 %	50,0 %	56,4 %	40,0 %	47,9 %
9 <sup>e</sup> - 13 <sup>e</sup> avec certificat d'études secondaires	38,9 %	0 %	20,5 %	40,0 %	26,8 %

#### 4.1.3 Indicateurs du marché du travail

Ceux qui ne fréquentent pas l'école tentent de se trouver un emploi et y réussissent plus ou moins.

## Définitions

- Le taux d'activité est la proportion de la population de 15 ans et plus qui travaille ou recherche de l'emploi.
- Le taux d'emploi est le pourcentage des personnes en âge de travailler qui occupent un emploi.
- Le taux de chômage est le nombre de personnes en recherche d'emploi, parmi celles en âge de travailler et qui ne sont pas aux études, divisé par la population active. La population active est la somme des personnes en recherche d'emploi et des personnes en emploi.<sup>2</sup>

**Tableau 3 : Taux d'activité, d'emplois et de chômage des personnes âgées 15 à 19 ans ne fréquentant pas l'école**

Population	Saint-Pierre	Duff Court	Lachine-Est	Lachine-Ouest	Lachine
Taux d'activité	42,9 %	71,4 %	56,3 %	92,9 %	64,5 %
Taux d'emploi	38,1 %	57,1 %	43,8 %	85,7 %	52,6 %
Taux de chômage	4,8 %	14,3 %	12,5 %	7,1 %	11,8 %

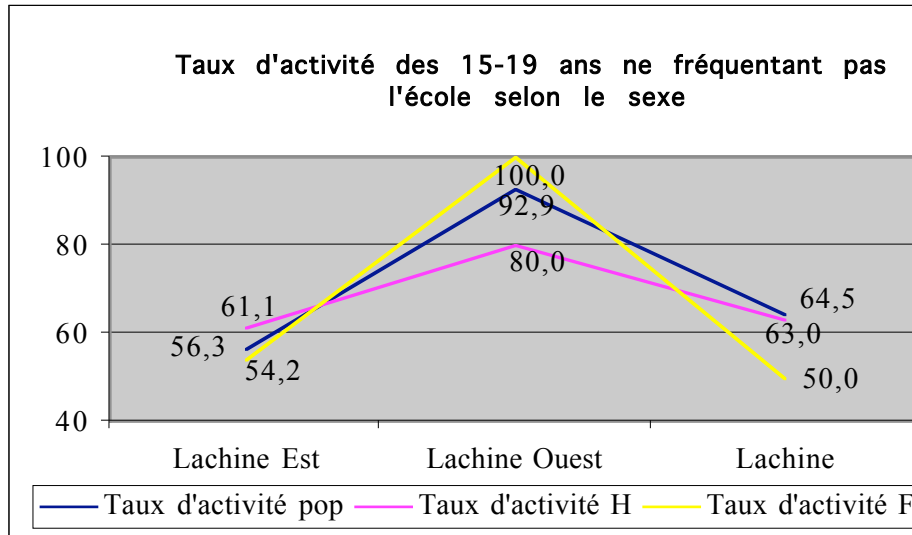
Hommes	Saint-Pierre	Duff Court	Lachine-Est	Lachine-Ouest	Lachine
Taux d'activité	40,0 %	100 %	61,1 %	80 %	63,0 %
Taux d'emploi	30,0 %	100 %	55,6 %	70 %	56,5
Taux de chômage	10,0 %	0 %	5,6 %	10 %	6,5 %

Femmes	Saint-Pierre	Duff Court	Lachine-Est	Lachine-Ouest	Lachine
Taux d'activité	54,5 %	33,3 %	54,2 %	100,0 %	50,0 %
Taux d'emploi	45,5 %	33,3 %	45,8 %	80,0 %	43,3 %
Taux de chômage	9,1 %	0,0 %	8,3 %	20,0 %	6,7 %

Quand on met en perspective les taux d'activités selon la population générale et les sexes, voici le résultat :

---

<sup>2</sup> Michael Parkin et al., *Introduction à la macroéconomie moderne ; 2<sup>e</sup> édition*, 2000, Éditions du renouveau pédagogique, Saint-Laurent, 578 p.



Ce tableau montre que les taux d'activités des jeunes en milieu défavorisé sont :

- très bas, 54,2 % dans Lachine-Est avec un écart de 5 points entre les hommes et les femmes ;
- élevé à 92 % dans Lachine-Ouest avec un écart de 20 points entre les femmes et les hommes ;

Comme on l'a constaté en ce qui a trait à la scolarisation, la proportion de filles inactives est plus élevée en milieu défavorisé.

#### 4.1.4 Indicateur de niveau de vie

En chiffre absolu, le nombre de personnes sans chèque ou prestataires de la sécurité du revenu s'élève à 150 (85 gars, 65 filles). Ce qui veut dire que 31,9 % des personnes âgées de 15 à 19 ans, qui ne sont pas aux études, n'ont aucun revenu d'emploi.

Compte tenu des contraintes méthodologiques mentionnées précédemment, les revenus moyens des décrocheurs de Lachine âgés de 15 à 19 ans, calculés sur une base annuelle, doivent être interprétés avec prudence. Le revenu moyen d'emploi des 15 à 19 ans ne fréquentant pas l'école à Lachine est de 8 573 \$ (11 677 \$ à Lachine-Ouest et 7 734 \$ à Lachine-Est).

Les mêmes raisons expliquent qu'il n'est pas possible de fournir le revenu annuel moyen des décrocheurs âgés de 15 à 19 ans habitants à Lachine. Toutefois, comme le revenu annuel moyen

d'emploi des 15 à 19 ans ne fréquentant pas l'école à Lachine est de 8 573 \$, on peut supposer que le revenu moyen de la même population est inférieur à ce montant.

#### 4.1.5 Secteurs d'emploi

**Tableau 4 : Types d'emploi des 15 à 19 ans ne fréquentant pas l'école**

Hommes	Lachine E	Lachine O	Lachine
Affaires finance et administration	11,1 %	37,5 %	17,2 %
Ventes et services	66,7 %	62,5 %	58,6 %
Métiers transport et machinerie	11,1 %	0 %	17,2 %
Transformation fabrication et services d'utilité publique	11,1 %	0 %	6,9 %
Autres	0 %	0 %	0,1 %

Femmes	Lachine E	Lachine O	Lachine
Affaires finance et administration	33,3 %	0 %	12,5 %
Sciences sociales enseignement administration publique et religion	18,2 %	0 %	12,5 %
Ventes et services	18,2 %	100 %	75,0 %
Autres	30,3 %	0 %	0 %

De l'aveu même des participants aux groupes de discussion, il s'agit d'emplois au salaire minimum ou alors de travail au noir. Ce sont des emplois où les taux de roulement sont très élevés, où il y a peu ou pas de possibilité d'avancement. Dans la section portant sur les groupes de discussion, on fournira une description du processus d'échecs à répétition auquel se butent les jeunes décrocheurs en processus d'intégration professionnelle.

## 4.2 **Au-delà des statistiques (première partie)**

### 4.2.1 Problématique de la pauvreté (situation générale des décrocheurs de Lachine)

Le phénomène du décrochage s'inscrit dans une problématique plus large, celle de la pauvreté. En effet, le milieu dans lequel évoluent les décrocheurs rencontrés est propice à l'enfermement des individus dans une spirale de pauvreté et de dépendances. Les enfants, dont les parents n'ont pas les aptitudes nécessaires pour leur fournir un support au cours de leurs études, partent avec un handicap qui réduit leurs chances de réaliser leur potentiel. Selon les participants aux groupes de discussion, la capacité du système scolaire à pallier ce manque de support fait cruellement défaut.

Parmi les autres caractéristiques du milieu qui ne favorisent pas la scolarisation, l'influence des proches est décisive. Non seulement les amis du décrocheur vivent-ils des situations semblables, mais les parents du décrocheur et ceux des amis du décrocheur vivent également ce type d'expériences faites d'enchaînements d'emplois divers, de sous scolarisation et de pauvreté. Ces expériences font passer les jeunes à travers une série d'échecs à répétition qui a commencé en milieu familial et qui se poursuit à l'école. Dans ce contexte, le décrocheur ne se sent pas marginal, selon ce qui a été rapporté par les intervenants. Au contraire, ce qui pourrait lui paraître marginal serait plutôt de connaître du succès dans ses études. Le décrochage est banalisé.

Plusieurs participants aux groupes de discussions ont souligné le rôle joué par leurs camarades dans l'apparition de la démotivation, état d'esprit qui a précédé leur décrochage. Un des intervenants a d'ailleurs expliqué que, pour une personne issue de ce milieu, il est difficile de croire en la possibilité de s'en sortir un jour, et, si tel était le cas, l'école n'en serait pas la première cause. (Quel traitement est donc réservé à ceux qui ont du succès à l'école ? Sont-ils marginalisés ? Si c'est le cas, les élèves doivent se demander alors pourquoi ils devraient faire des efforts et ne pas rester dans la « norme » de l'échec, si c'est pour être marginalisé.) Dans ces circonstances, on peut imaginer que l'échec est perçu implicitement, comme la confirmation d'un destin de pauvreté et que, par conséquent, l'effort n'est pas valorisé d'autant plus qu'il est lié à de multiples expériences d'échecs.

Puisque le revenu moyen d'emploi est de 8 573 \$, chez les décrocheurs de Lachine âgés de 15 à 19 ans, on peut présumer que le revenu moyen est inférieur à ce montant. On peut supposer par ailleurs, que les décrocheurs sans emplois demeurent toujours chez leurs parents, d'autant plus que la sécurité du revenu n'est remise qu'aux personnes âgées de 18 ans et plus. Avec de tels salaires, l'acquisition d'autonomie qui caractérise le passage à l'âge adulte vient rendre permanente la situation de pauvreté et amenuise considérablement les chances pour les décrocheurs de régler leur problème de sous scolarisation. Selon le témoignage des personnes rencontrées lors des groupes de discussion, la poursuite de la scolarité demande une certaine indépendance financière, ce qui devient de plus en plus difficile à mesure que les individus accumulent les responsabilités.

La situation des femmes en milieu défavorisé est encore plus criante que celle des hommes. Leur taux d'activité est inférieur à celui des hommes. De plus, le nombre de femmes âgées de 15 à 19 ans ne fréquentant pas l'école est également plus élevé en milieu défavorisé. On peut émettre l'hypothèse que cette différence est imputable à leur rôle de mère.

#### 4.2.2 Problématique du décrochage

Les contradictions qui se dégagent des témoignages des jeunes démontrent un certain manque de maturité. Les conditions qu'ils posent pour retourner à l'école confortent cette impression. Ils demandent (exigent) que l'on s'adapte à leurs besoins sans s'interroger sur les efforts qu'ils devraient eux-mêmes consentir pour travailler, par exemple, sur leur motivation.

Les causes identifiées par les jeunes pour expliquer le décrochage comprennent, entre autres, le manque d'intérêt à l'école, le harcèlement des pairs et le sentiment de ne pas se sentir à leur place. Pourtant, ils admettent s'ennuyer de l'école, des activités qu'ils y avaient et de leurs copains. Certains jeunes ont décroché en raison des difficultés qu'ils avaient à se conformer à l'autorité.

Lors des rencontres avec les jeunes décrocheurs, deux personnes ont expliqué qu'elles avaient décroché stratégiquement. Par exemple, l'une d'elles a préféré cesser temporairement ses études afin de passer à l'école aux adultes et tenter ainsi d'obtenir des services qui répondent à ses besoins. Ces étudiants risquent d'être déçus en constatant la différence entre les attentes qu'ils avaient placées dans leur solution alternative et la réalité. Ceci est d'autant plus vrai qu'ils ne semblaient pas conscients du risque d'être déclassés à l'école aux adultes après avoir cessé d'étudier plus de deux ans. À moyen terme, un choix semblable peut avoir des conséquences graves, puisqu'à mesure qu'ils vieillissent, les jeunes sont de moins en moins intéressés à réintégrer le secondaire régulier et qu'ils peuvent être complètement démotivés par le déclassement à l'admission à l'école aux adultes.

La transition des étudiants du secondaire directement vers le secteur aux adultes démontre que le système régulier ne répond pas à des besoins auxquels l'école aux adultes répond. Ce phénomène serait sans conséquence si ces jeunes étudiants n'étaient pas un obstacle à la scolarisation des

plus âgés, particulièrement les 35 à 54 ans. Nous y reviendrons d'ailleurs dans la partie portant sur ce groupe d'âge.

Les problèmes liés à la diversité des profils des étudiants dans les classes sont identifiés par plusieurs décrocheurs comme l'une des causes de leur décrochage. Par exemple, les classes multi-niveaux, mélangent des élèves avec des problèmes de comportement avec ceux ayant des problèmes d'apprentissage. Les décrocheurs rapportent avoir été démotivés par ces classes qui ne favorisaient pas leur concentration. Le système de classes spéciales offre des résultats qui font dire à l'une des participantes que le système scolaire fait en sorte que : « quand tu es dans le trou, le système s'organise pour que tu y restes. » Sans espoir, les étudiants ont décroché plutôt que de persister dans cette voie sans issue. Certains sont retournés à l'école aux adultes où ils ont vécu des difficultés semblables en étant forcés de travailler aux côtés de pairs démotivés.

#### 4.2.3 Condition générale de vie

Même si la cause première du décrochage est le manque de motivation, les problèmes reliés à l'argent ressortent comme cause secondaire. Le manque d'argent est aussi invoqué pour expliquer pourquoi il devient difficile de retourner à l'école quand on a acquis des obligations familiales. Au moment où ils ont cessé de fréquenter l'école, la plupart des jeunes demeuraient chez leurs parents. Leur retour aux études devient de plus en plus difficile, à mesure qu'ils acquièrent de l'autonomie et les responsabilités financières qui en découlent.

Les jeunes sont conscients qu'ils ne peuvent espérer gagner un salaire qui leur permette d'avoir des conditions de vie décentes, qu'à la condition de compléter une formation. Si le manque d'argent était identifié comme la cause secondaire du décrochage, il devient l'obstacle le plus important lorsque vient le temps de retourner aux études. Autrement dit, les jeunes doivent se priver pour pouvoir retourner aux études. Cette contrainte, couplée au manque de motivation, explique les difficultés à les faire raccrocher.

Les décrocheurs aspirent à travailler dans un métier qui leur permettrait d'en finir avec la précarité et la pauvreté. Toutefois, ils sont conscients qu'ils devraient acquérir de la formation pour être capables de le faire.

#### 4.2.4 Condition de retour à l'école et au travail

Les conditions que les jeunes posent pour retourner à l'école ou intégrer le marché du travail confirment que le problème provient du manque de motivation. En effet, ils disent qu'ils ont besoin d'aimer leur emploi et leur formation, parce qu'ils ont du mal à consentir les efforts requis pour un projet ou un travail qui ne les intéresse pas. Ils ne mentionnent pas qu'ils devront changer leur attitude, qu'ils doivent accepter de faire des efforts et accepter les difficultés pour avancer. Ils demeurent dans l'attente du projet idéal qui pourra les motiver « à se lever le matin », celui qui leur offrira du plaisir, des conditions d'apprentissage respectables, l'assurance d'avoir un bon emploi et l'argent nécessaire pour maintenir leur rythme de vie. Pourtant, ils s'entendent pour dire que c'est en expérimentant plusieurs emplois ou stages qu'ils en viennent à savoir ce qui leur plaira. Ils affirment être prêts à travailler, mais ils voudraient avoir la certitude que leur projet réussira. En somme, les conditions qu'ils posent à leur retour aux études sont extrêmement exigeantes envers le système.

Il est important de noter qu'aucun des participants ne veut retourner à l'école dans les conditions qui prévalaient lorsqu'ils l'ont quittée. Cela est révélateur du contraste qui existe entre l'ampleur des attentes qu'ils placent dans le système et celles qu'ils placent en eux et en leur capacité de trouver des moyens de redresser leur situation. Parmi les conditions de retour aux études dont il est question plus haut, tant les intervenants que les personnes sous-scolarisées pointent du doigt des éléments perturbateurs qui ont un impact négatif sur le climat qui règne et ce, tant à l'école régulière qu'à l'éducation des adultes. Les décrocheurs semblent plus ou moins conscients du fait qu'après deux ans de décrochage, ils seront évalués et potentiellement reclassés à un niveau plus bas que lors de l'abandon de leurs études.

Mise à part cette incapacité à saisir la part des solutions qui relève de leur initiative, les décrocheurs ont identifié d'autres pistes qui favoriseraient leur retour à l'école. Ils suggèrent de faciliter la complémentarité de l'horaire de travail avec celui de l'école. Cette solution permettrait d'apaiser les soucis financiers qui limitent leur retour aux études.

À ce propos, la solution du travail jumelé à l'apprentissage semble vivement intéresser les décrocheurs. L'apprentissage dans le cadre de l'insertion directe à un emploi leur apparaît comme une solution idéale qui répond aux problèmes financiers, de motivation et à l'incertitude

quant à la valeur de la formation. Cependant, des jeunes notent que les stages qui leur sont offerts ne sont pas toujours très utiles puisqu'ils ne leur fournissent pas une expérience pertinente au regard du milieu du travail. D'autres croient qu'il faudrait carrément payer les jeunes pour qu'ils étudient.

Plusieurs participants ont critiqué l'utilité de la formation générale. Ils considèrent que certains cours n'ont aucune utilité quant à leur insertion professionnelle. D'autre part, ils considèrent qu'il est exagéré d'exiger un cinquième secondaire pour certains emplois. Ils suggèrent de diminuer les exigences.

Finalement, il est important de souligner qu'on reproche aux écoles aux adultes d'humilier les étudiants par l'utilisation de manuels scolaires au contenu destiné aux enfants, commentaire auquel les intervenants scolaires ne souscrivent pas, et par un encadrement trop strict.

#### 4.2.5 Les services

Les participants ont affirmé avoir utilisé les services du Carrefour Jeunesse Emploi. Par contre, les emplois trouvés grâce à ce service présentent toujours les mêmes inconvénients (ceux qui ont trouvé l'emploi idéal ne sont pas là pour témoigner, évidemment...). Les emplois sont peu rémunérés, ils sont précaires et ne leur conviennent pas.

Les jeunes rencontrés connaissent l'école aux adultes. Plusieurs l'ont fréquentée. La critique adressée à l'école régulière portant sur la mixité des groupes est reprise à l'endroit de l'école aux adultes. Cette fois-ci, on reproche aux groupes de compter trop de personnes démotivées qui nuisent à la concentration de ceux qui veulent apprendre. Il est sans doute pertinent de se questionner sur l'origine de la démotivation. Dynamique personnelle ? Reproduction des modèles familiaux (plusieurs témoignages nous portent à croire que c'est souvent le cas) ? Système trop exigeant ? Attitudes démotivantes des adultes, particulièrement le personnel enseignant ? Un peu de tout cela dans des proportions qui varient selon les individus ? Cette impasse pourrait être résolue en offrant des cours plus individualisés, en travaillant sur la détermination personnelle des étudiants ou encore sur les dynamiques de groupe.

## 4. Portrait des 20 à 24 ans ne fréquentant plus l'école

Il y a 2 490 jeunes de 20 à 24 ans à Lachine dont 64,9 % (1 615 personnes) ne fréquentent pas l'école ; 9 % la fréquentent à temps partiel et 26,1 % la fréquentent à temps plein.

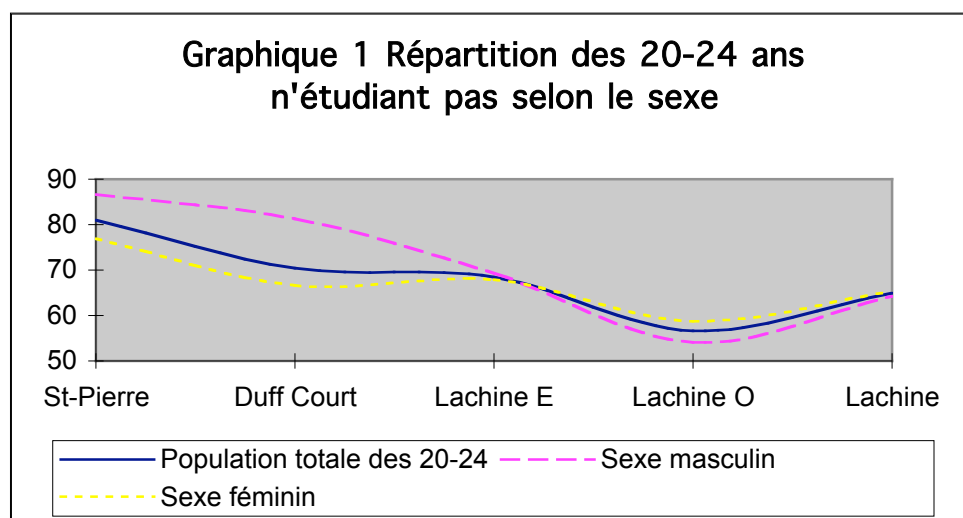
### 5.1 Quelques données

#### 4.1.1 Fréquentation scolaire

À l'inverse de la tendance observée dans le groupe d'âges des 15 à 19 ans, la répartition de ceux qui ne fréquentent pas l'école selon le sexe démontre que, dans les milieux plus défavorisés, le nombre d'hommes ne fréquentant pas l'école est plus élevé qu'en milieu plus aisé et inversement chez les femmes.

**Tableau 5 : Répartition des 20 à 24 ans qui ne fréquentent pas l'école selon le sexe**

	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Hommes et femmes	81 %	70,4 %	68,5 %	56,6 %	64,9 %
Sexe masculin	86,7 %	81,3 %	69,4 %	54 %	64,2 %
Sexe féminin	76,9 %	66,7 %	67,9 %	58,7 %	65,4 %



La proportion des personnes de langue anglaise âgées de 20 à 24 ans ne fréquentant pas l'école est de 18,4 % à Lachine (soit 295 personnes), ce qui est semblable à ce que l'on observe à Saint-Pierre et à Duff Court. La proportion de ceux qui ne fréquentent pas l'école et dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais est de 8,7 % (ce qui représente 140 personnes).

Le tableau suivant présente le niveau de scolarité atteint par ceux qui ne sont pas aux études. On constate qu'à Lachine, un peu plus du tiers des personnes ayant quitté l'école n'ont pas de certificat d'études secondaires (soit 545 personnes). Cette proportion se maintient dans Saint-Pierre avec 34,1 % mais elle est de 58 % dans Duff Court.

**Tableau 6 : Population de 20 à 24 ans qui ne fréquente plus l'école selon le plus haut niveau de scolarité atteint**

	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
N'ayant pas atteint la 9 <sup>e</sup> année	12,8 %	10,6 %	11,4 %	4,7 %	9,7 %
9 <sup>e</sup> - 13 <sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires	21,3 %	47,4 %	28,0 %	14,1 %	24,3 %
9 <sup>e</sup> - 13 <sup>e</sup> avec certificat d'études secondaires	31,9 %	21,1 %	24,6 %	17,6 %	22,7 %

Des personnes de 20 à 24 ans qui ne fréquentent pas l'école, 9,7 % (soit 155 personnes) n'ont pas atteint la 9<sup>e</sup> année alors que 24,3 % (soit 390 personnes) ont complété une 9<sup>e</sup> année sans avoir obtenu de certificat d'études secondaires. Ces chiffres représentent une diminution de près de moitié par rapport au groupe d'âges précédent. De plus, 70,1 % des Lachinois âgés de 15 à 19 ans ne fréquentant pas l'école n'ont pas complété d'études secondaires ; c'est le cas de 61,1 % de ceux qui habitent Saint-Pierre et de la totalité de ceux qui habitent Duff Court. Les données démontrent donc que les 20 à 24 ans se scolarisent davantage que les 15 à 19.

#### 4.1.2 Indicateurs du marché du travail

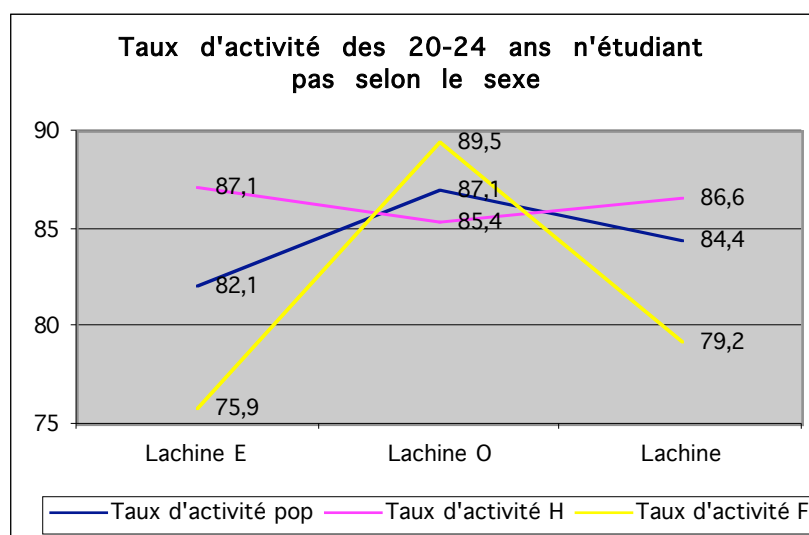
**Tableau 7 : Taux d'activité, d'emplois et de chômage des jeunes de 20 à 24 ans ne fréquentant pas l'école**

Hommes et femmes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Taux d'activité	78,7 %	63,2 %	82,1 %	87,1 %	84,4 %
Taux d'emploi	72,3 %	42,1 %	73,2 %	69,4 %	72,2 %
Taux de chômage	6,4 %	21,1 %	8,9 %	17,6 %	12,2 %

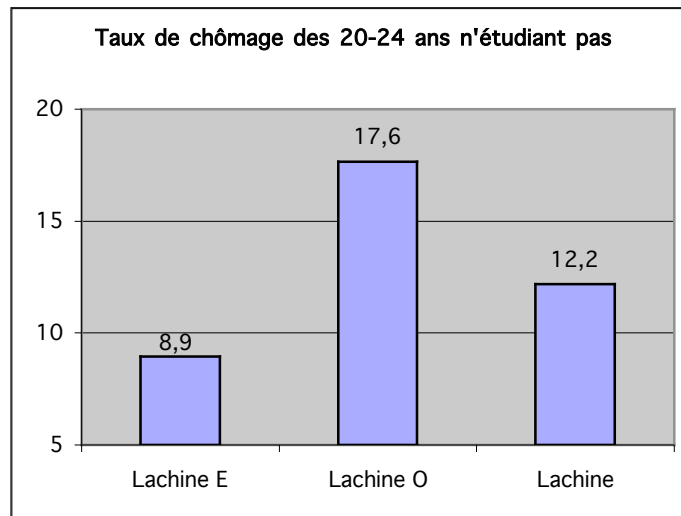
Hommes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Taux d'activité	76,9 %	75,0 %	87,1 %	85,4 %	86,6 %
Taux d'emploi	80,8 %	50,0 %	81,0 %	60,4 %	75,0 %
Taux de chômage	-3,8 %	25,0 %	6,0 %	25,0 %	11,6 %

Femmes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Taux d'activité	80,0 %	28,6 %	75,9 %	89,5 %	79,2 %
Taux d'emploi	65,0 %	28,6 %	71,6 %	86,8 %	75,3 %
Taux de chômage	15,0 %	0,0 %	4,3 %	2,6 %	3,9 %

Le taux d'activité des personnes âgées de 20 à 24 ans ne fréquentant pas l'école et vivant à Lachine-Ouest est de 87,1 % contre 63,2 % à Duff Court. Le taux d'emploi de notre groupe cible dans Duff Court est exceptionnellement bas (42,1 %) même par rapport à Saint-Pierre où il est de 72,3 %. Ainsi, en raison du taux d'activité élevé dans Lachine-Ouest, le taux de chômage y est nettement plus élevé qu'à Lachine-Est, soit 21,2 % contre 8,9 %.



Comme pour la sous-scolarisation, la proportion de femmes inactives est plus élevée en milieu défavorisé.



Le faible taux de chômage dans Lachine-Est s'explique par la faiblesse du taux d'activité. Autrement dit, Lachine-Est compte davantage de personnes âgées de 20 à 24 ans ayant cessé les études qui ont mis fin à leur recherche d'emploi. L'écart entre ces deux taux de chômage correspond à l'écart entre les deux taux d'activité.

#### 4.1.3 Indicateur de niveau de vie

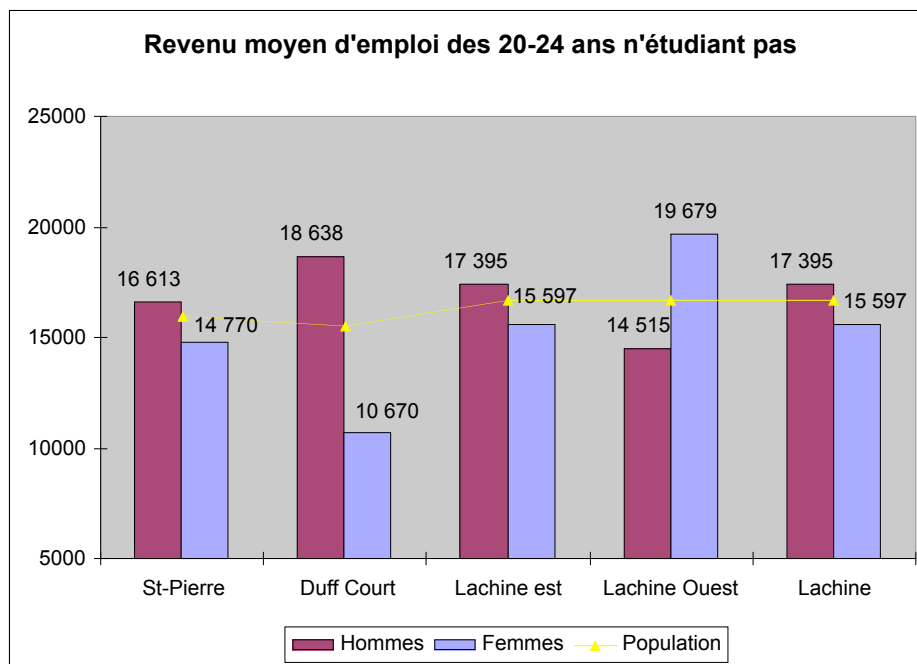
Le nombre de personnes sans chèque ou prestataire de la sécurité du revenu s'élève à 275 (125 hommes, 135 femmes)<sup>3</sup>. Ce qui veut dire que 17 % des personnes âgées de 20 à 24 ans qui ne sont pas aux études n'ont pas de revenu d'emploi. Que les personnes aient franchi l'âge de 18 ans et qu'elles soient maintenant admissibles à la sécurité du revenu expliquent l'écart entre le pourcentage de personnes de ce groupe d'âge qui sont sans revenu (17 %) et le pourcentage du groupe d'âge précédent (31,9 %). De plus, pour ceux qui vivent chez leurs parents dans un HLM, le loyer est augmenté lorsqu'ils deviennent adultes, ce qui les incite à chercher un revenu supplémentaire.

---

<sup>3</sup> La somme du nombre d'hommes et de femmes n'est pas égale au total en raison des arrondissements de Statistiques Canada.

*Remarque méthodologique : compte tenu des contraintes imposées par les méthodes de Statistiques Canada, seuls les tableaux des revenus moyens d'emploi des groupes d'âge des 20 à 24 ans et des 25 à 34 ans peuvent être présentés.*

Ce tableau démontre que le revenu moyen d'emploi dans notre groupe cible est moindre chez les femmes en milieu défavorisé. Les femmes de notre groupe cible résidant à Lachine-Ouest gagnent en moyenne 5 164 \$ de plus que les hommes. Inversement, les femmes vivant à Duff Court gagnent en moyenne 7 968 \$ de moins que les hommes soit 10 670 \$, ce qui est de loin le plus bas revenu moyen d'emploi.



#### 4.1.4 Secteurs d'emploi

La situation des 20 à 24 ans face à l'emploi est essentiellement la même que celles des 15 à 19 ans : emplois précaires, sous-payés, sur appel et souvent au noir.

**Tableau 8 : Types d'emploi des 20 à 24 ans ne fréquentant pas l'école**

Hommes	Lachine E	Lachine O	Lachine
Affaires finance et administration	14,3 %	7,0 %	12,1 %
Ventes et services	29,6 %	39,5 %	32,6 %
Métiers transport et machinerie	33,7 %	23,3 %	30,5 %
Transformation fabrication et services d'utilité publique	16,3 %	9,3 %	14,2 %
Autres	13,3 %	9,3 %	12,1 %

Femmes	Lachine E	Lachine O	Lachine
Affaires finance et administration	27,1 %	39,4 %	30,5 %
Ventes et services	42,4 %	36,4 %	40,7 %
Transformation fabrication et services d'utilité publique	15,3 %	0,0 %	11,0 %
Autres	20,0 %	12,1 %	17,8 %

## 5.2 Au-delà des statistiques (deuxième partie)

### 5.2.1 Problématique du décrochage

Les personnes âgées de 20 à 24 ans que nous avons rencontrées n'ont pas de certificat d'études secondaires. Ils ne vivent plus chez leurs parents. Certains sont d'ailleurs parents.

Les motifs invoqués pour expliquer leur décrochage sont semblables à ceux invoqués par le groupe des 15 à 19 ans. On y retrouve les difficultés scolaires et les échecs à répétition, les problèmes avec l'autorité et les problèmes de dépendance. On ne doit pas sous-estimer l'impact du manque d'argent qui dans de nombreux cas a poussé des jeunes à décrocher pour subvenir à leurs besoins et, dans ce groupe d'âge en particulier, à ceux d'un nouvel enfant.

Le retour dans un milieu connu – l'école – comporte un risque non négligeable de reproduire les schémas («patterns») comportementaux de la période qui a précédé le décrochage. Un nombre important des 20 à 24 ans qui ont tenté de raccrocher se sont retrouvés sur les bancs de l'éducation des adultes en compagnie de ceux et celles avec qui ils ont décroché quelques années auparavant. La mise en présence de personnes ayant un vécu académique similaire a favorisé une reproduction des comportements et d'attitudes nuisibles au cheminement scolaire. C'est d'ailleurs le seul groupe à avoir identifié cette difficulté.

### 5.2.2 Condition générale de vie

Les constats tirés de l'analyse des entretiens réalisés avec des personnes de ce groupe d'âges sont les mêmes que ceux tirés de l'analyse du groupe des 15 à 19 ans :

- Cause première du décrochage : au-delà des symptômes nommés précédemment (difficultés scolaires, échecs à répétition, problèmes de toutes sortes), il y a une absence de motivation et un manque de confiance dans ses capacités.
- Cause secondaire du décrochage : le manque d'argent.
- Le manque d'argent est aussi identifié comme le principal obstacle au retour en classe.
- L'autonomie et les responsabilités compliquent le retour aux études.
- L'importance de la formation pour avoir accès à un niveau de vie acceptable est comprise par tous.

### 5.2.3 Condition de retour aux études et au travail

Les participants appartenant au groupe des 20 à 24 ans ont expliqué la difficulté d'avoir un emploi qui permette de faire vivre leur famille sans avoir de formation adéquate. Lorsqu'ils veulent retourner aux études, les aides financières auxquelles ils avaient droit leur sont coupées. Ils ne peuvent plus subvenir à leurs besoins, ni à ceux de leur famille.

Alors que la sécurité du revenu couvre, par exemple les dépenses en médicaments, en soins dentaires et en optométrie, le milieu du travail couvre rarement ces besoins. Or, les salaires qu'autoriserait la scolarité des prestataires de la sécurité du revenu ne permettent pas de couvrir ces besoins et ceux qu'engendre le marché du travail (service de garderie, transport...). Ils affirment qu'en travaillant au salaire minimum ils s'appauvrissent et, dans le même souffle, qu'ils n'ont pas les revenus, faute de compétences académiques adéquates, qui leur permettraient d'entreprendre des études, puisqu'ils ne veulent pas renoncer à satisfaire leurs besoins et ceux de leur famille. Finalement, les personnes de ce groupe d'âge ont franchi un seuil, par rapport au groupe des 15 à 19 ans, qui les enfonce davantage dans une situation de vulnérabilité.

Pour que travailler ne les appauvrisse pas, il faudrait, selon eux, que le salaire minimum soit haussé à un niveau qui leur permettrait de subvenir à leurs besoins. Dans les circonstances actuelles, plusieurs personnes ont rapporté que les seuls emplois intéressants sont « au noir ».

Les participants expliquent qu'il est difficile de concilier l'horaire scolaire avec les responsabilités familiales et le travail. Ils aimeraient que l'école aux adultes et le milieu du travail soient plus flexibles.

Les participants dénoncent l'hypocrisie d'un système qui exige des diplômes pour faire des tâches qu'ils ont déjà faites bénévolement ou même professionnellement. Ils demandent que soient reconnues leurs expériences professionnelles. En leurs mots, ils demandent que l'on reconnaisse les compétences transversales acquises et qu'on leur permette d'occuper une fonction à la hauteur de leurs compétences.

Les participants âgés de 20 à 24 ans demandent que la matière enseignée soit réduite à l'essentiel. Ils soulignent que leur objectif serait avant tout d'obtenir un diplôme qui leur permette de gagner leur vie décemment. C'est sans doute cette vision utilitaire du certificat d'études secondaires qui explique l'ampleur de la frustration par rapport au déclassement subi après le passage des tests pour l'admission à l'école aux adultes.

En effet, contrairement aux participants du groupe d'âge précédent, les personnes de 20 à 24 ans qui sont retournées à l'école aux adultes ont vécu l'expérience humiliante et démotivante d'être déclassées en rentrant. Ceux qui ont vécu des déclassements importants ont cessé d'étudier, découragés par la tâche à accomplir.

Ce groupe souligne lui aussi la difficulté d'étudier dans des groupes mixtes. Par contre, les personnes interrogées de ce groupe d'âge accusent les plus jeunes de manquer de sérieux et de les déranger. De façon unanime, tous les groupes de discussion déplorent le contenu infantilisant des manuels scolaires.

#### 5.2.4 Les services

Les participants rencontrés âgés de 20 à 24 ans tirent leur revenu de la sécurité du revenu. Ils fréquentent donc le Centre local d'emploi. Ils ont utilisé les services offerts par le Carrefour

Jeunesse Emploi. Ils ont fréquenté pour la plupart l'école aux adultes. De leurs propos, on peut tirer les conclusions suivantes :

- Ils émettent des doutes sur la pertinence des activités proposées par Emploi Québec.
- Des attitudes de méfiance à l'endroit des services publics s'installent.
- La confiance en soi s'étiole et commence à s'ancrer des attitudes de résignation.
- Seuls les programmes d'emploi-étude suscitent leur intérêt.

## 5. Portrait des 25 à 34 ans sans certificat d'études secondaires

### 6.1 Quelques données

*Notes méthodologiques : Les données sur les groupes d'âges de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans portent sur la fréquentation scolaire, alors que celles sur les groupes d'âges de 25 à 34 ans et de 35 à 54 ans portent sur les personnes sans certificat d'études secondaires. Les analyses doivent tenir compte de cette distinction.*

Il y a 5 310 personnes âgées de 25 à 34 ans à Lachine dont 1 145 n'ont pas de certificat d'études secondaires.

#### 6.1.1 Scolarité

Le tableau et le graphique suivant ne peuvent être comparés à ceux des groupes d'âge précédents puisqu'ils ne comptabilisent que ceux qui ne détiennent pas de certificats d'études secondaires, alors que pour les groupes d'âge précédents, on tenait compte de la fréquentation scolaire de tout le groupe d'âge.

**Tableau 9 : Proportion des personnes de 25 à 34 ans sans certificat d'études secondaires**

	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Hommes et femmes	35,9 % (260) <sup>4</sup>	48,4 % (155)	26,6 % (990)	9,7 % (155)	21,6 % (1145)

La proportion de personnes âgées de 25 à 34 sans certificat d'études secondaires est de 48,4 % dans Duff Court ce qui représente 155 personnes, alors qu'il y en a 155 pour tout Lachine-Ouest.

Le tableau suivant indique la proportion d'hommes et de femmes ne détenant pas de certificat d'études secondaires

---

<sup>4</sup> Le chiffre entre parenthèses est le nombre absolu de personnes.

**Tableau 10 : Proportion d’hommes et de femmes âgées de 25 à 34 ans ne détenant pas de certificat d’études secondaires**

	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Hommes	42 %	54,8 %	35,3 %	17 %	29,8 %
Femmes	30,3 %	48,5 %	24,1 %	3,1%	17,8 %

Ce tableau démontre clairement la sous-scolarisation des hommes de ce groupe d’âge. Il y a une différence 12 points entre les hommes et les femmes. Cette différence est de près de 14 points dans Lachine Ouest, mais elle n’est que de 6.3 % dans Duff Court.

Dans ce groupe d’âge, parmi ceux qui ne détiennent pas de certificats d’études secondaires, 26,6 % (soit 330 personnes) sont de langue maternelle anglaise. Cette proportion atteint 35,3 % dans Duff Court, ce qui représente 60 personnes. Toutefois, cette proportion est légèrement inférieure à la moyenne dans Saint-Pierre (21,2 %, soit 55 personnes). La proportion de ceux qui ne fréquentent pas l’école et dont la langue maternelle n’est ni le français ni l’anglais est de 7,3 % (soit 90 personnes).

#### 6.1.2 Indicateurs du marché du travail

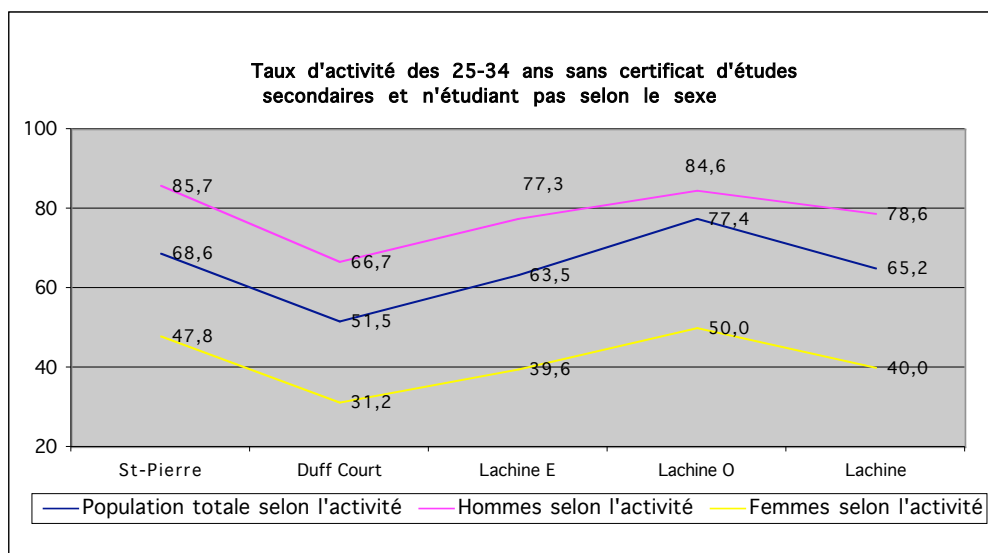
**Tableau 11 : Taux d’activité, d’emplois et de chômage des 25 à 34 ans sans certificat d’études secondaires**

Hommes et femmes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Taux d'activité	68,6 %	51,5 %	63,5 %	77,4 %	65,2 %
Taux d'emploi	62,7 %	48,5 %	54,3 %	61,3 %	55,2 %
Taux de chômage	5,9 %	3,0 %	9,1 %	16,1%	10,0 %

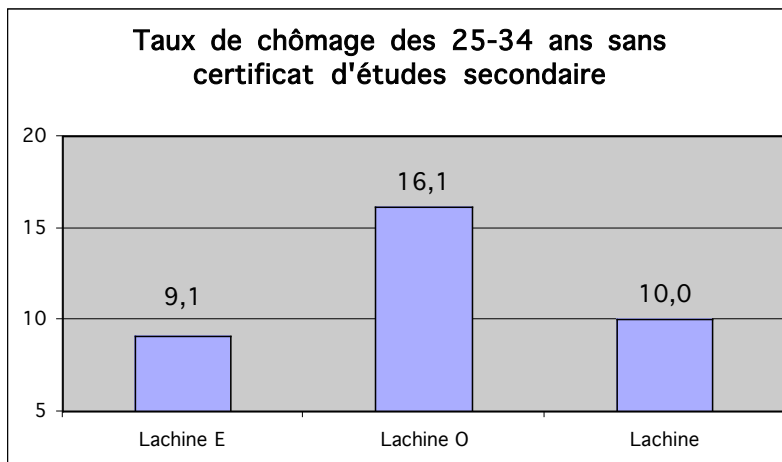
Hommes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Taux d'activité	85,7 %	66,7 %	77,3 %	84,6 %	78,6 %
Taux d'emploi	75,0 %	66,7 %	67,2 %	73,1 %	68,2 %
Taux de chômage	10,7 %	0 %	10,2 %	11,5 %	10,4 %

Femmes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Taux d'activité	47,8 %	31,2 %	39,6 %	40,3%	40,0 %
Taux d'emploi	43,5 %	25,0 %	31,9 %	29,7%	30,5 %
Taux de chômage	4,3 %	6,2 %	7,7 %	11%	9,5 %

Le taux d'activité des personnes âgées de 25 à 34 ans ne détenant pas de certificat d'études secondaires et vivant à Lachine-Ouest est de 77,4 % contre 51,5 % à Duff Court. Le taux d'emploi de notre groupe cible dans Duff Court est de 48,5 % alors qu'il est de 61,3 % à Lachine-Ouest. Ainsi, en raison du taux d'activité élevé dans Lachine-Ouest, le taux de chômage y est plus élevé qu'à Lachine-Est, soit 16,1 % contre 9,1%.



Le taux d'activité des femmes de ce groupe d'âge est particulièrement bas. De plus, l'écart entre le celui des hommes et celui des femmes est astronomique. À Duff Court par exemple, le taux d'activité des hommes (66,7 %) est le double de celui des femmes (31,2 %). Cette différence peut être expliquée par le phénomène de l'appauvrissement par le travail. Ce phénomène risque de toucher davantage les femmes, puisque leur revenu moyen d'emploi est nettement inférieur alors que le coût de la vie est le même. (Voir le graphique « Revenu moyen d'emploi des 25 à 34 ans ») On peut également supposer qu'une partie de cet écart est causée par les responsabilités parentales, traditionnellement dévolues aux femmes. (L'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes témoigne de cette division traditionnelle des rôles.)



L'écart entre le taux de chômage dans Lachine-Est et Lachine-Ouest s'explique par la différence entre les taux d'activité. Autrement dit, Lachine-Est compte davantage de personnes âgées de 25 à 34 ans ne détenant pas de certificat d'études secondaires qui ont mis fin à leur recherche d'emploi. L'écart entre ces deux taux de chômage correspond à l'écart entre les deux taux d'activité.

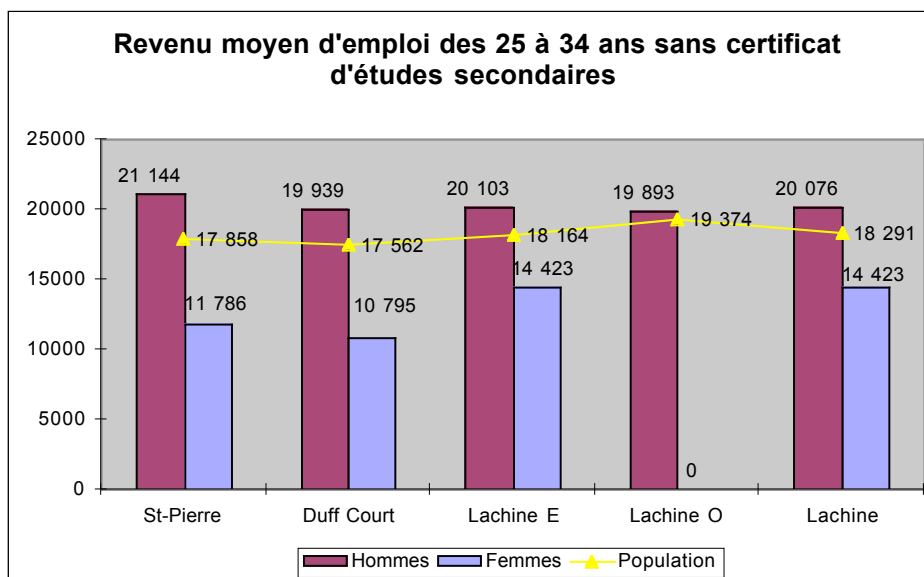
### 6.1.3 Indicateur de niveau de vie

Le nombre de personnes sans chèque ou prestataires de la sécurité du revenu s'élève à 445 (155 hommes, 250 femmes<sup>5</sup>). Ce qui veut dire que 35,6 % des personnes âgées de 25 à 34 ans ne détenant pas de certificats d'études secondaires n'ont aucun revenu d'emploi.

*Remarque méthodologique : Compte tenu des contraintes imposées par les méthodes de Statistiques Canada, seuls les tableaux des revenus moyens d'emploi des groupes d'âge des 20 à 24 ans et des 25 à 34 ans peuvent être présentés. Dans ce tableau par exemple, le revenu moyen d'emploi des femmes âgées de 25 à 34 ans à Lachine-Ouest ne peut être calculé, ce qui explique l'absence de donnée dans cette colonne.*

---

<sup>5</sup> La somme du nombre d'hommes et de femmes n'est pas égale au total en raison des arrondissements de Statistiques Canada.



Ce graphique démontre que le revenu moyen d'emploi dans notre groupe cible est moins élevé chez les femmes. Dans Lachine, l'écart entre le revenu des femmes et celui des hommes est de 5 653 \$. Les femmes vivant à Duff Court gagnent en moyenne la moitié moins que les hommes, soit 10 795 \$, ce qui est le plus bas revenu moyen d'emploi à Lachine.

#### 6.1.4 Secteur d'emplois

**Tableau 12 : Types d'emplois des 25 à 34 ans n'ayant pas de certificats d'études secondaires**

Hommes	Lachine E	Lachine O	Lachine
Ventes et services	22,7 %	55,6 %	27,8 %
Métiers transport et machinerie	39,2 %	38,9 %	39,1 %
Transformation fabrication et services d'utilité publique	14,4 %	22,2 %	15,7 %
Autres	20,6 %	0 %	17,4 %

Femmes	Lachine E	Lachine O	Lachine
Ventes et services	34,2 %	ND	34,2 %
Transformation fabrication et services d'utilité publique	28,9 %	ND	28,9 %
Autres	18,4 %	ND	23,7 %

Comme il en a été fait mention pour les groupes d'âge précédents, mais de façon encore plus aiguë, il faut souligner qu'il s'agit d'emplois précaires, payés au salaire minimum, où la formation demandée est minimale, où les taux de roulement sont très élevés et où il n'y a peu ou pas de possibilité d'avancement.

## **6.2 Au-delà des statistiques (troisième partie)**

### 6.2.1 Problématique de la sous-scolarisation

Les personnes âgées de 25 à 34 ans que nous avons rencontrées n'ont pas de certificat d'études secondaires. Ils ne vivent plus chez leurs parents depuis un certain temps. Plusieurs ont des enfants.

Les motifs invoqués pour expliquer leur décrochage sont les mêmes que ceux invoqués par les deux groupes précédents. On y retrouve les difficultés scolaires et les échecs à répétition, les problèmes avec l'autorité, le besoin d'argent et les problèmes de dépendance. Ce qui ne surprendra personne.

Ce groupe d'âge vit avec encore plus d'intensité le phénomène d'enlissement qui lie pauvreté et sous-scolarisation et ce, en raison entre autres de plus grandes responsabilités liées à leur rôle de parent. Il est d'autant plus difficile de s'extraire de cette situation que les programmes de réinsertion s'adressent prioritairement aux plus jeunes. Les échecs répétés vécus par ces personnes les découragent de se lancer dans de nouveaux projets. Qu'ils aient à investir beaucoup d'efforts alors qu'ils ne sont pas assurés des résultats n'aide pas leur motivation et ce, d'autant plus s'ils doivent pour cela se priver de moyens d'existence déjà précaires. Finalement, les critères d'admission à certains programmes ou activités, comme *Ma place au soleil*, sont perçus comme discriminatoires.

### 6.2.2 Condition générale de vie

Les constats tirés de l'analyse des entretiens réalisés avec des personnes de ce groupe d'âges sont les mêmes que ceux tirés de l'analyse des groupes des 15 à 19 et des 20 à 24 ans. La différence n'est pas dans le quoi, elle est dans le combien et dans le comment ; en d'autres termes, les

problématiques ne sont pas différentes, elles sont plus intenses. Nous les avons résumées de la façon suivante :

### 6.2.3 Conditions de retour aux études et au travail

Il en va de même pour les conditions de retour aux études et au travail. La situation n'est que plus difficile ; on répète les mêmes constats en y ajoutant des superlatifs.

- Sans formation, il est difficile d'avoir un emploi qui permette de vivre décemment.
- Aller chercher cette formation demande de pouvoir vivre par ses propres moyens.
- Les emplois dans lesquels leur sous-scolarisation les confine constituent un facteur d'appauvrissement.

Finalement, les personnes âgées de 25 à 34 ans constatent que leur situation s'est aggravée avec le temps.

- Elles sont d'avis que le salaire minimum devrait être haussé.
- Il leur est difficile de concilier horaire de travail, d'étude et responsabilités familiales.
- L'expérience du déclassement est démotivante et favorise la marginalisation.

On reproche aux contrôles d'assiduité de l'école aux adultes d'être infantilisants et de ne pas tenir compte du bon sens. Ainsi, une participante a rapporté qu'on a exigé d'elle un billet médical pour justifier son absence, alors que les maux dont souffrait son enfant, responsable de cette absence, ne justifiaient pas une visite médicale.

En plus de l'expérience démoralisante du déclassement, le fait d'étudier aux côtés de jeunes qui ont moins de difficultés est vécu comme une expérience humiliante.

Ce groupe adresse les mêmes reproches à l'endroit des classes qui reçoivent à la fois des élèves en difficulté, des jeunes démotivés, des adultes parfois payés pour étudier, d'autres adultes qui espèrent obtenir leur certificat d'études secondaires, etc. Ajoutons enfin à cette liste de récriminations que

- les manuels scolaires sont infantilisants ;
- on leur demande d'avoir un diplôme pour faire des tâches qu'ils ont déjà faites ;
- on ne reconnaît pas leur expérience.

#### 6.2.4 Les services

Les participants âgés de 25 à 34 ans bénéficient de la sécurité du revenu. Ils fréquentent donc Emploi Québec. Ils recourent aux services offerts par le Carrefour Jeunesse Emploi. Ils ont fréquenté pour la plupart l'école aux adultes. Leur attitude au regard des services qui leur sont offerts devient plus rigide. Ils se sentent incompris et manipulés. Ils sont désabusés et n'ont plus confiance dans leur capacité à réagir. Ils sont généralement désinformés et ne comprennent pas la façon dont les services sont organisés.

## 6. Le portrait des 35 à 54 ans n'ayant pas de certificat d'études secondaires

### 7.1 Quelques données

Il y a 13 145 personnes âgées de 35 à 54 ans à Lachine dont 3 235 qui n'ont pas de certificat d'études secondaires, soit 12,7 %.

#### 7.1.1 Scolarité

**Tableau 13 : Pourcentage de personnes sans certificat d'études secondaires parmi le groupe d'âge**

	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Hommes et femmes	35,1 % (520)	48,7 % (375)	30,0 % (2 480)	11,5 % (560)	23,1 % (3 040)

Ce qui frappe à la lecture de ces chiffres, c'est que la proportion de ceux qui ne détiennent pas de certificat d'études secondaires est 2 fois plus élevée dans Duff Court que dans Lachine et 4 fois plus élevée que dans Lachine-Ouest. La situation s'améliore un peu dans Saint-Pierre alors que la proportion est 1.5 fois plus élevée que dans Lachine et 3 fois plus élevée que dans Lachine-Ouest.

À Lachine, la proportion des personnes âgées de 35 à 54 ans sans certificat d'études secondaires est de 23,1 % (soit 3 040 personnes) alors qu'elle est de 48,7 % dans Duff Court (375 personnes). La proportion de personnes âgées de 35 à 54 ans qui n'a pas atteint la 9<sup>e</sup> année est de 7,2 %, on parle donc de 945 personnes.

**Tableau 14 : Proportion d'hommes et de femmes âgées de 35 à 54 ans ne détenant pas de certificat d'études secondaires**

	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Hommes	32,9 %	58,9 %	32,7 %	13,4 %	25,7 %
Femmes	39,5 %	46,9 %	27,3 %	11,9 %	22,0 %

La proportion des hommes ne détenant pas de certificats d'études secondaires est plus élevée dans le groupe des 25 à 34 ans; alors que chez les femmes, c'est dans le groupe des 35 à 54 ans que la proportions est la pus élevée. Toutefois, dans Lachine Ouest, la proportion des femmes ne

détenant pas de certificats d'études secondaires est beaucoup plus élevée dans le groupe des 35 à 54 ans qu'elle ne l'est dans le groupe des 24 à 35 ans, ce qui s'explique par le fait (généralement reconnu et largement documenté) que les femmes sont davantage scolarisées qu'elles ne l'étaient.

À Lachine, 19,7 % de ce groupe cible, soit 640 personnes, sont de langue maternelle anglaise cette proportion n'est que de 16,3 % à Duff Court, ce qui représente 65 personnes ; alors que cette proportion est 33,3 % à Lachine-Ouest ce qui totalise 205 personnes. La proportion de ceux qui ne détiennent pas de certificats d'études secondaires et dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais est de 10 %, soit 323 personnes.

#### 7.1.2 Indicateurs du marché du travail

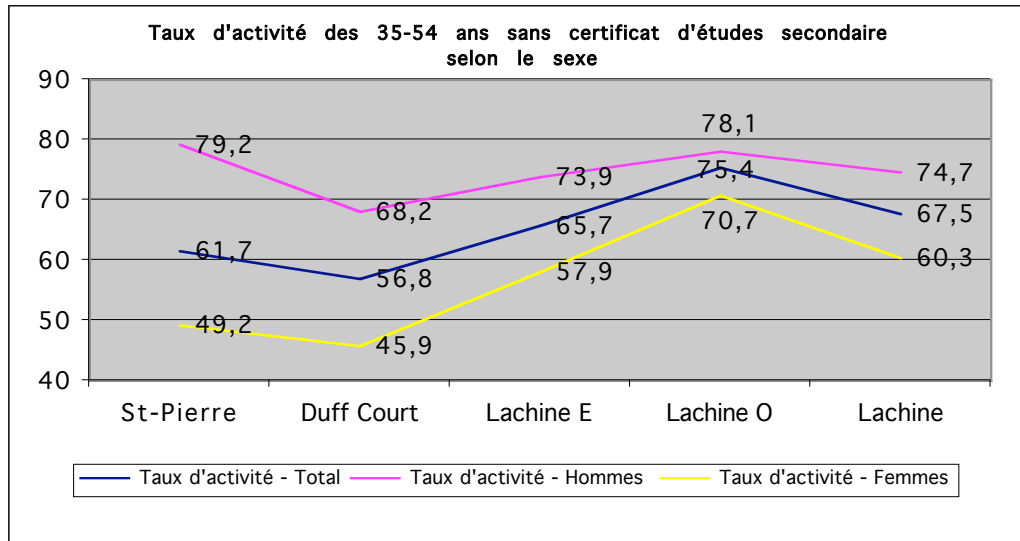
**Tableau 15 : Taux d'activité, d'emplois et de chômage des 35-54 ans n'ayant pas de certificat d'études secondaires**

Hommes et femmes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Taux d'activité	61,7 %	56,8 %	65,7 %	75,4 %	67,5 %
Taux d'emploi	59,8 %	45,7 %	56,2 %	73,0 %	59,4 %
Taux de chômage	1,9 %	11,1 %	9,5 %	2,5 %	8,2 %

Hommes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Taux d'activité	79,2 %	68,2 %	73,9 %	78,1 %	74,7 %
Taux d'emploi	77,1 %	54,5 %	62,9 %	76,6 %	65,5 %
Taux de chômage	2,1 %	13,7 %	11,0 %	1,6 %	9,2 %

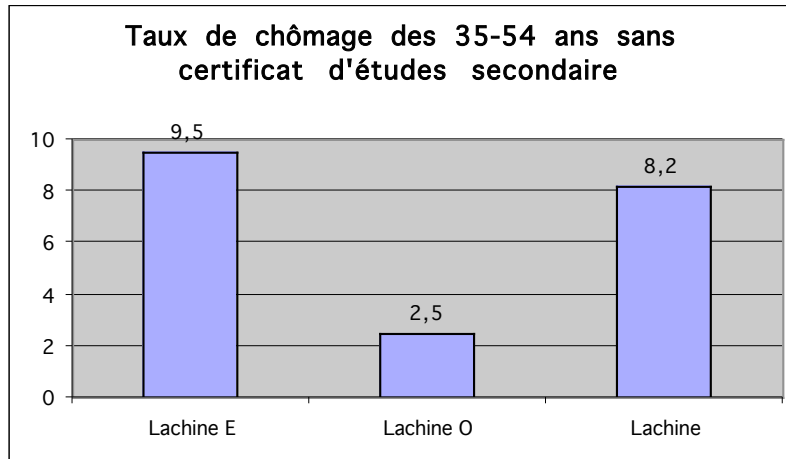
Femmes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Taux d'activité	49,2 %	45,9 %	57,9 %	70,7 %	60,3 %
Taux d'emploi	47,5 %	35,1 %	50,0 %	69,0 %	53,5 %
Taux de chômage	1,7 %	10,8 %	7,9 %	1,7 %	6,8 %

Le taux d'activité des personnes âgées de 35 à 54 ans ne détenant pas de certificat d'études secondaires et vivant à Lachine-Ouest est de 75,4 % contre 56,8 % à Duff Court. Le taux d'emploi de ce groupe cible dans Duff Court est de 45,7 % alors qu'il est de 73 % à Lachine-Ouest. Le taux de chômage est plus élevé à Duff Court, soit 11,1 % contre 2,5 % à Lachine-Ouest. Il n'est pourtant que de 1,9 % à Saint-Pierre.



Le taux d'activité des femmes de ce groupe d'âge est de 60,3 % contre 74,7 % pour les hommes. À Duff Court, le taux d'activité des hommes (68,2 %) est particulièrement plus élevé que celui des femmes (45,9 %). Cette différence peut être expliquée par le phénomène de l'appauvrissement par le travail. Ce phénomène risque de toucher davantage les femmes, puisque le revenu moyen d'emploi est nettement inférieur chez celles-ci, alors que le coût de la vie n'est pas moins important. (Voir le graphique Revenu moyen d'emploi des 35 à 54 ans ne détenant pas de certificat d'études secondaires)

On peut émettre l'hypothèse qu'une partie de cet écart est causée par les responsabilités parentales, traditionnellement dévolues aux femmes. (L'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes témoigne de cette division traditionnelle des rôles.) La différence entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes de ce groupe d'âges est beaucoup moins importante que celle observée dans le groupe des 25 à 34 ans. On peut également supposer que les femmes de ce groupe d'âges tentent de réintégrer le marché du travail après s'être occupées de leurs enfants, ce qui expliquerait l'amenuisement des différences hommes-femmes par rapport aux groupes d'âge précédents.



Le taux de chômage dans Lachine-Est est de 9,5 % alors qu'il est de 2,5 % à Lachine-Ouest. Cet écart ne peut pas être attribué à la différence entre les taux d'activité puisqu'ils sont semblables.

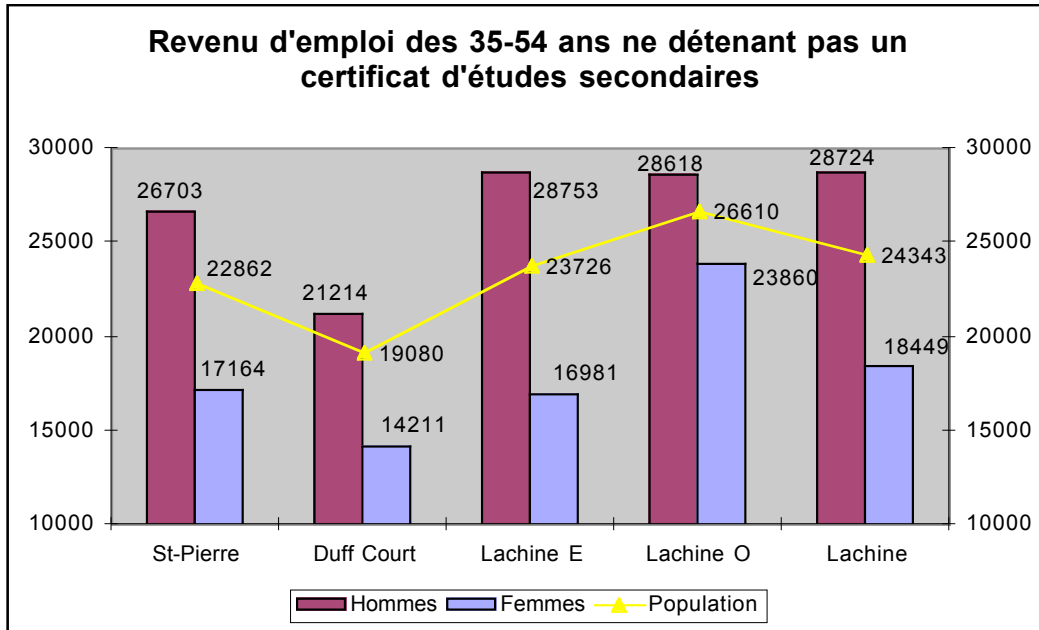
### 7.1.3 Indicateur de niveau de vie

Le nombre de personnes sans chèque ou prestataires de la sécurité du revenu s'élève à 1040 (420 hommes, 650 femmes<sup>6</sup>). Ce qui veut dire que 32,1 % des personnes âgées de 35 à 54 ans ne détenant pas un certificat d'études secondaires n'ont aucun revenu d'emploi.

Le graphique suivant fait état de l'écart de revenus entre hommes et femmes, particulièrement en milieu défavorisé. La différence est légèrement inférieure à 12 000 \$ dans Lachine-Est alors qu'elle est à peine de 3000 \$ dans Lachine-Ouest.

---

<sup>6</sup> La somme du nombre d'hommes et de femmes n'est pas égale au total en raison des arrondissements de Statistiques Canada.



#### 7.1.4 Secteur d'emplois

**Tableau 16 : Types d'emplois des 35-54 ans sans certificat d'études secondaires**

Hommes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Ventes et services	15,8 %	23,1 %	22,2 %	23,5 %	22,5 %
Métiers transport et Machinerie	55,3 %	34,6 %	39,5 %	37,3 %	39,0 %
Transformation fabrication et services d'utilité publique	5,3 %	15,4 %	15,7 %	13,7 %	15,3 %
Autres	23,7 %	23,1 %	23,2 %	23,5 %	23,3 %

Femmes	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
Ventes et services	69,0 %	38,5 %	49,6 %	31,0 %	45,1 %
Transformation fabrication et services d'utilité publique	6,9 %	15,4 %	19,8 %	9,5 %	13,5 %
Autres	27,6 %	30,8 %	28,2 %	57,1 %	35,3 %

Il s'agit, encore une fois, d'emplois précaires et sous-payés où la formation demandée est minimale, où les taux de roulement sont très élevés, où il y a peu ou pas de possibilité d'avancement.

## 7.2 Au-delà des statistiques (quatrième partie)

### 7.2.1 Problématique de la sous-scolarisation

Les personnes âgées de 35 à 54 ans que nous avons rencontrées n'ont pas de certificat d'études secondaires. Plusieurs ont des enfants ou des adolescents.

Les motifs invoqués pour expliquer leur décrochage sont toujours les mêmes, soit les difficultés scolaires et les échecs à répétition, les problèmes avec l'autorité, le besoin d'argent et les problèmes de dépendance.

Une des participantes a expliqué qu'elle était terrorisée à la perspective de voir ses enfants (elle en a 3, dont le plus vieux doit entrer au secondaire l'année prochaine) emprunter le même cheminement qu'elle. Incapable de comprendre les manuels de ses enfants, qui ne sont encore qu'au primaire, elle ne voit pas comment, dans sa position, elle pourra motiver ses enfants à poursuivre leurs études lorsqu'ils rencontreront des difficultés et devront faire des efforts.

Si le groupe d'âges précédent vivait de façon aiguë le phénomène d'enlèvement qui lie pauvreté et sous scolarisation, en raison de plus grandes responsabilités liées à leur rôle de parents, les 35 à 54 ans sont d'autant plus vulnérables qu'ils sont victimes de discrimination due à leur âge. D'une part, les employeurs ne sont pas intéressés à engager des personnes de leur âge, encore moins s'ils ont des enfants (et il n'est pas encore question de monoparentalité). D'autre part, les organismes orientent leur aide prioritairement vers les jeunes, que l'on dit plus faciles à récupérer et qui, d'un strict point de vue économique, représentent un investissement plus rentable et un risque plus acceptable. Comme ces personnes ont déjà vécu plusieurs échecs, leur motivation est fragile et repose probablement sur une image de soi tout aussi fragile. Selon les témoignages recueillis lors des groupes de discussion, des critères de sélection discriminatoires découragent les personnes d'entreprendre des démarches et affectent effectivement leur confiance en soi.

### 7.2.2 Condition générale de vie

Il ne sert à rien de répéter les commentaires faits précédemment. Ce qui était désolant chez les 15 à 19 ans est devenu catastrophique pour les 34 à 55. Le manque de motivation est devenu

cynisme et désabusement. Les exigences de formation sont perçues comme étant abusives. Il se dégage de leur propos la perception que le «système» les maintiendra toujours dans leur situation de misère et qu'il faut trouver le moyen de le déjouer.

### 7.2.3 Condition de retour aux études et au travail

Pour plusieurs le retour aux études est une impossibilité. Tant qu'ils ont des responsabilités familiales, la conciliation famille-études est très difficile, une fois les enfants élevés, ils se considèrent trop vieux. La solution à leur problème est que l'on augmente de façon substantielle les paiements de transfert.

Les participants de ce groupe d'âges considèrent ne pas profiter autant que les jeunes de certains programmes et particulièrement les femmes lorsqu'elles ont des enfants.

- Ils demandent que soit haussé le salaire minimum.
- Il est difficile de concilier horaire de travail, d'études et responsabilités familiales.
- Les règles de l'école aux adultes et les manuels scolaires sont infantilisants...
- L'expérience du déclassement est démotivante et favorise la marginalisation.
- Étudier aux côtés de jeunes est humiliant.
- Les classes mixtes sont inadaptées.
- Ils dénoncent qu'on leur demande d'avoir un diplôme pour faire des tâches qu'ils ont déjà faites.

Ainsi, une participante a raconté qu'elle faisait du bénévolat dans une garderie. Lorsque la garderie est devenue centre de la petite enfance, elle a sollicité un emploi qu'on lui a refusé sous prétexte qu'elle n'avait pas complété un cinquième secondaire.

Les personnes de ce groupe d'âges sont moins intéressées par la formation et les diplômes et demandent avec insistance que soient reconnues les expériences qu'elles ont vécues, autant du point de vue professionnel que du point de vue personnel comme parents, toxicomanes, personnes sous-scolarisées, etc. Ils ont vécu d'emplois payés au salaire minimum et ont constaté

qu'avec des conditions de travail semblables ils s'appauvriraient. En faisant reconnaître leur expérience, ils espèrent gagner leur vie décemment.

#### 7.2.4 Les services

Les participants âgés de 35 à 54 ans bénéficient de la sécurité du revenu. Ils ont fréquenté pour la plupart l'école aux adultes. Ce qui se dégage de l'analyse des groupes de discussions, c'est qu'il y a très peu de services offerts à ce groupe d'âges. En fait, les services que reçoivent les personnes de ce groupe d'âge ne leur permettent pas d'aspirer à changer de situation. Même à l'école aux adultes, les personnes âgées de 35 à 54 ans ne se sentent plus à leur place puisqu'elle est prise d'assaut par les jeunes. Le Carrefour Jeunesse-Emploi, de par sa mission, ne s'adresse pas à eux.

Elles se sentent marginalisées par les critères des différents programmes d'aide. Elles se disent prises au piège et sont mortifiées à l'idée de voir leurs enfants reproduire leur exemple. Leur attitude à l'endroit des services publics et particulièrement d'Emploi-Québec n'en est que plus exacerbée. Dans plusieurs cas, la méfiance a fait place au mépris. Le caractère déshumanisant des appareils administratifs et les nombreuses coupures dont ces personnes ont fait l'objet dans les dernières années ont eu raison de leurs dernières espérances.

Un participant a expliqué qu'il a arrêté de travailler pour venir en aide à sa conjointe, après avoir passé 20 ans dans la même industrie. Aujourd'hui, sans formation, on le pousse à chercher du travail et pour ce on « l'incite fortement » à suivre des formations. Or, avec une conjointe fragile qui a besoin de présence et de soins particuliers, il devra payer pour qu'elle reçoive les soins qu'il lui procure en ce moment, alors qu'il est le mieux placé pour les lui prodiguer.

D'autres participants ont expliqué qu'ils n'ont pu bénéficier de programmes en raison d'un handicap et que ce refus contribue à les maintenir en marge du marché du travail. Avec le vieillissement de la population, on doit s'attendre à ce que ce type de cas se multiplie.

## 7. Faits saillants – « Les sables mouvants »

Les données statistiques compilées et les propos recueillis lors des groupes de discussion démontrent clairement que les phénomènes de décrochage et de la sous-scolarisation s'inscrivent dans un contexte de pauvreté. Dans certaines situations, ils y prennent racine. **Il appert d'ores et déjà que toute stratégie de lutte contre le décrochage scolaire et la sous-scolarisation devra inévitablement s'inscrire dans une stratégie plus large de lutte à la pauvreté.**

D'un strict point de vue territorial, les données statistiques confirment ce que la plupart des intervenants savent depuis longtemps et sur lesquels il est inutile de s'étendre. La 32<sup>e</sup> Avenue ne divise pas Lachine que géographiquement, c'est aussi une frontière économique. Les noyaux durs de défavorisation sociale et économique que sont Duff Court et Saint-Pierre représentent pour tous les intervenants, qu'ils soient institutionnels ou communautaires, un défi gigantesque que ce soit du point de vue des services sociaux, de l'éducation ou de la réinsertion professionnelle.

Les données statistiques révèlent que la situation des femmes, dans Lachine-Est et plus particulièrement dans Duff Court et Saint-Pierre, méritent une attention particulière. Dans les milieux plus favorisés, ce sont les hommes qui requièrent une attention particulière, cela dit la situation de défavorisation des hommes dans Lachine-Ouest ne peut, en aucune façon, être comparée à celle des femmes dans Lachine-Est.

Les problèmes identifiés sont les mêmes à travers les différents groupes d'âges. Par contre, leur intensité s'accroît avec l'âge. On note d'ailleurs que la lucidité augmente avec l'âge au même rythme que les prises de conscience des impacts du manque de formation. Or, ces prises de conscience se font, parfois, de façon assez cruelle.

Au point de départ, les jeunes tendent à banaliser leur situation de décrocheur, la plupart d'entre eux n'ont pas idée des règles qui régissent le monde du travail, et ceux qui en ont une idée plus ou moins précise sont convaincus qu'eux, sauront s'en tirer. Dans un cas comme dans l'autre, la pensée magique est la première grille d'analyse. Cette façon de voir change avec le temps. Les jeunes décrocheurs, devenus des adultes sous-scolarisés, réalisent que leur avenir professionnel se résume à des emplois au salaire minimum ou au noir.

Leur parcours professionnel est généralement parsemé d'événements qui réduisent en miettes toute velléité de s'en sortir. Les contraintes sont nombreuses et diversifiées : les grossesses, la garde des enfants, les déplacements, l'habillement, l'alimentation, l'argent (l'absence) bien sûr, mais aussi les ego démolis, les confiances en soi à rebâtir, quand ce ne sont pas les problèmes de consommation et les problèmes de santé. L'image des sables mouvants, qui fait office d'intitulé à ce diagnostic, prend ici tout son sens.

Les deux tableaux suivants sont particulièrement éloquentes. Le premier – tableau 15 – fait état du taux d'activités<sup>7</sup> de la population n'ayant pas complété un certificat d'études secondaires pour chaque groupe d'âge. Le second – tableau 16 – met en évidence l'évolution du taux d'activité des femmes.

**Tableau 17: Évolution du taux d'activité de la population de Lachine sans certificats d'études secondaires**

	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
15 à 19 ans	42,9 %	71,4 %	56,3 %	92,9 %	64,5 %
20 à 24 ans	78,7 %	63,2 %	82,1 %	87,1 %	84,4 %
25 à 34 ans	68,6 %	51,5 %	63,5 %	77,4 %	65,2 %
35 à 54 ans	61,7 %	56,8 %	65,7 %	75,4 %	67,5 %

**Tableau 18 : Évolution du taux d'activité des femmes de Lachine sans certificats d'études secondaires**

	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
15 à 19 ans	54,5 %	33,3 %	54,2 %	100,0 %	50,0%
20 à 24 ans	80 %	28,6 %	75,9 %	89,5 %	79,2 %
25 à 34 ans	47,8 %	31,2 %	39,6 %	40,3 %	40,0 %
35 à 54 ans	49,2 %	45,9 %	57,9 %	70,7 %	60,3 %

Chacun de ses tableaux confirme les assertions faites sur la territorialité et sur la situation des femmes. Les disparités territoriales sont évidentes : le taux d'activités des 25 à 34 ans et des 35 à 54 ans de la population sans certificat d'études secondaires est sensiblement plus faible dans Lachine-Est et encore plus faible dans Saint-Pierre et Duff Court.

<sup>7</sup> Le taux d'activité est un des principaux indicateurs de défavorisation économique.

On remarque que dans le groupe des femmes âgées de 25 à 34 ans, le taux d'activité est très faible, et on peut supputer que cette situation est due au fait que c'est principalement à cet âge qu'elles ont des enfants. Toutefois, on note que, du groupe des 25 à 34 ans à celui des 35 à 54 ans, le taux d'activité des femmes progresse de 1,4 % dans Saint-Pierre et de 14,7 % dans Duff Court<sup>8</sup>. Dans Lachine-Est (incluant Saint-Pierre et Duff Court) la progression est de 18,3 % alors qu'elle est de 30,4 % dans Lachine-Ouest. Les propos entendus lors des groupes de discussion nous permettent de poser l'hypothèse qu'un nombre important de femmes faiblement scolarisées tentent un retour au travail lorsque les enfants sont assez autonomes ou qu'ils ont quitté la maison. Elles ne trouvent que des emplois au salaire minimum qu'elles ne conservent pas très longtemps ; elles prennent conscience qu'elles s'appauvrissent et, finalement, se résignent à leur situation.

### 8.1 L'incidence des problématiques de décrochage et de sous-scolarisation

Les deux tableaux qui suivent permettent d'évaluer avec une certaine précision la portée des problématiques de décrochage et de sous scolarisation.

**Tableau 19 : Pourcentages des personnes sans certificats d'études secondaires selon le groupe d'âge**

	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine
15-19	22,4 %	19 %	14 %	4,7 %	12 %
20-24	27,6 %	40,7 %	26,7 %	10,5 %	21,8 %
25-34	35,9 %	48,4 %	26,6 %	9,7 %	21,6 %
35-54	35,1 %	48,7 %	30,0 %	11,5 %	23,1 %

---

<sup>8</sup> La progression est plus importante que dans Saint-Pierre, mais on partait de beaucoup plus loin, 31,2 % plutôt que 47,8 %.

**Tableau 20 : Nombre de personnes sans certificats d'études secondaires selon le groupe d'âge**

	St-Pierre	Duff Court	Lachine E	Lachine O	Lachine	Population totale du groupe d'âge
15-19	55	55	165	30	195	2 075
20-24	80	55	465	80	545	2 485
25-34	260	155	990	155	1 145	5 310
35-54	520	375	2 480	560	3 040	13 145
Total	915	640	4100	825	4 925	23 015

Ce tableau montre l'ampleur des problématiques de sous-scolarisation. Les groupes d'âge les plus touchés sont les 25 à 34 et les 35 à 54 ans. Il avait déjà été établi que les impacts de la sous-scolarisation se font davantage sentir avec le temps, le tableau tend à démontrer qu'avec le temps la problématique prend aussi de l'ampleur d'un point de vue statistique.

Il faut d'abord prendre en considération qu'à Lachine 9,8 % des 15 à 19 ans qui fréquentent actuellement l'école (21,8% - 12 %)<sup>9</sup> sont susceptibles de la quitter avant d'avoir complété un certificat d'études secondaires. En nombre absolu, cela représente environ 200 personnes (9,8 % de 2 075).

La problématique de la sous-scolarisation est en progression constante et en cela elle est à contre-courant de la tendance québécoise qui a vu les taux de diplômation au secondaire progresser de 1981 à 1996, pour ensuite chuter de plus de 6 % en 2001.<sup>10</sup> Finalement, à la lecture des données concernant Saint-Pierre, Duff Court et, de façon plus globale, Lachine-Est, ce tableau devrait convaincre ceux qui doutaient encore qu'il n'y a pas de lien entre scolarisation et pauvreté.

L'effet d'enlèvement est un facteur d'intensité et non de volume. Toutefois, les données tendent à démontrer le nombre de personnes vivant des situations importantes de sous-développement social et économique va s'accroître de façon dramatique dans les prochaines années.

<sup>9</sup> Données tirées du tableau 17.

<sup>10</sup> Source : <http://www.meq.gouv.qc.ca> N° 25 mars 2003

Pour pouvoir s'en sortir, il leur faudrait entreprendre des études leur permettant de développer leur compétence et, à terme, d'obtenir un meilleur emploi. Le principal obstacle est, qu'avec peu de revenus, il leur est très difficile (voire impossible) d'entreprendre une formation. D'ailleurs la prise de conscience d'un cercle vicieux est plus grande chez les personnes plus âgées, sans doute parce qu'elles ont été aspirées dans sa spirale à quelques reprises.

Le fonds du baril, c'est le désespoir et le cynisme. Et il ne faut surtout pas commettre l'erreur de penser que les désespérés et les cyniques sont des exceptions. Mais dans le même souffle, il ne faut pas croire que tous les décrocheurs et tous les adultes sous-scolarisés sont des désespérés et des cyniques.

Plusieurs réussissent à s'en sortir. Plusieurs l'ont affirmé avec vigueur lors des groupes de discussion et, sans doute, que bon nombre d'entre eux s'en sortiront. Toutefois, force est de constater que ce qui fait qu'un individu réussit à s'en sortir, et un autre pas, relève des ressources personnelles de chacun et non pas des structures mises en place. Ces dernières viennent en appui aux individus, mais le plus grand défi est de parvenir à induire leur motivation.

Cela dit, l'infrastructure de service en place offre un certain nombre d'opportunités susceptibles de soutenir adéquatement des individus en processus de réinsertion. L'éducation des adultes avec une formule à temps plein et à temps partiel est une option intéressante en dépit de faiblesses clairement nommées; à savoir :

- les difficultés découlant de la mixité des groupes ;
- l'application de pratiques disciplinaires infantilisantes ;
- l'absence de services connexes comme les services de garde;
- l'éloignement;
- certains ouvrages scolaires inadaptés et infantilisants.<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> Plusieurs intervenants soutiennent que cette pratique a été modifiée et que les manuels scolaires sont maintenant adaptés aux adultes.

Mais il est clair que cette formule a permis à plusieurs personnes de s'en sortir. Il y a même des jeunes qui ont choisi stratégiquement de décrocher et de poursuivre leurs études à l'éducation des adultes. Il apparaît clairement que le programme est apprécié dans la mesure où les individus s'y sentent respectés. D'ailleurs, les données fournies par Emploi-Québec parlent d'elles-mêmes, le budget affecté au programme « Mesure de formation » est de 3,6 M\$ en 2004-2005. Il s'agit d'un budget colossal qui constitue la pierre d'assise de l'intervention gouvernementale auprès des décrocheurs et des adultes faiblement scolarisés. Mais on ne peut passer sous silence que le budget a été réduit alors qu'il était de 4,2 M\$ en 2003-2004, soit une baisse de 600 000 \$ ce qui constitue une diminution de 14,3 %.

Concernant l'éducation des adultes, il est essentiel de répéter que les tests de reclassement exigés après deux ans sont un important facteur de découragement. Non pas qu'on n'en reconnaisse pas la pertinence, mais la prise de contact avec la réalité constitue un choc dont on aurait tort de sous-estimer les conséquences.

L'éducation des adultes est l'une des pierres d'assise de l'intervention auprès des décrocheurs. À ce chapitre, on se doit de souligner l'impact de programmes tels *Solidarité jeunesse* ainsi que des activités comme *École d'un jour*. Les commentaires des intervenants qui administrent ces programmes tendent à démontrer que ceux et celles qui se sont préparés à un retour aux études ont éprouvé beaucoup moins de difficultés que ceux et celles qui sont retournés sans préparation.

Le rapport intitulé : *Obstacles à la participation aux adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel* produit par Natalie Lavoie, Jean-Yves Lévesque, Shanoussa Aubin-Horth, Lucille Roy et Sylvie Roy confirme plusieurs de nos observations et ajoute des éléments intéressants à notre travail. Le recours à des entretiens semi-directifs et la participation du personnel enseignant ont ajouté une perspective que nos méthodes ne laissaient qu'entrevoir.

Les auteurs identifient quatre barrières qui limitent la participation des adultes à la formation.

- Les barrières institutionnelles réfèrent aux conditions socio-économiques, financières et politiques. L'offre de formation entre dans cette catégorie. Elle est caractérisée par les horaires auxquels elle donne accès, par le contenu et les pratiques andragogiques, par

l'éthique des enseignants, par la localisation, par l'environnement, etc. Le témoignage des enseignants permet de faire ressortir le contexte politique, ce qui était plus difficile en se limitant aux témoignages des décrocheurs.

- Les barrières dispositionnelles ou psychosociales comprennent les valeurs et les attitudes vis-à-vis l'éducation. Les auteurs lient celles-ci d'une part, aux perceptions de soi en tant qu'apprenant et d'autre part, au contexte social qui participe à la construction des valeurs et des perceptions.
- Les barrières informationnelles découlent des barrières psychosociales puisque les dispositions des individus les détournent de l'information sur l'offre de formation.
- Les barrières situationnelles font référence aux éléments contextuels qui touchent l'individu dans son environnement immédiat. Cette catégorie comprend les contextes économiques, familiaux et culturels. Le manque de temps et d'argent sont d'ailleurs les deux barrières les plus fréquemment invoquées.

Les auteurs de cette étude confirment plusieurs de nos résultats :

- Les problèmes liés au manque d'argent sont ceux qui sont le plus souvent invoqués pour expliquer la difficulté à retourner aux études. Les auteurs identifient comme nous le paradoxe qui fait que le manque d'argent diminue les chances d'étudier, alors que la sous-scolarisation diminue les chances de connaître une situation financière acceptable. (page 9, 10)
- Leurs résultats diffèrent des nôtres lorsque les auteurs identifient le manque de temps comme un problème aussi important que celui de l'argent.
- Le rôle traditionnel des femmes constitue une barrière qui contribue à les maintenir dans leur condition de sous-scolarisation. En fait, les auteurs de cette étude ajoutent que la perception qu'elles ont de leur rôle renforce cette limite. (page 11)

- La discrimination et l'humiliation que subissent les personnes sous-scolarisées contribuent à ternir leur image de soi et les incitent à éviter toute nouvelle situation qui risquerait d'ajouter un nouvel échec à leur liste déjà longue. (page 14)
- Les critères discriminatoires, dont les auteurs ne remettent pas en cause la pertinence, sont une limite importante au raccrochage. (page 18, 19)
- Le déclassement est un facteur de découragement déterminant. (page 18)
- Le manque d'homogénéité dans les groupes et le trop grand nombre de personnes qui y sont inscrits découragent les participants aux cours aux adultes. (page 20)
- Le manque de reconnaissance des expériences contribue à décourager les personnes sous-scolarisées. (page 20)

## 8. Orientations et pistes d'action

### 9.1 Les orientations du comité scolarisation

Le Comité reconnaît d'abord la nécessité d'agir localement dans la limite de ses moyens puis la nécessité d'inscrire toute stratégie de lutte au décrochage et à la sous-scolarisation dans une démarche globale de lutte contre la pauvreté. Parmi les orientations proposées soulignons :

- la préparation au retour aux études, qui, selon les intervenants, a clairement fait ses preuves;
- la différenciation des approches selon les groupes d'âge 19 à 24 ans, les 25 à 34 ans et des mesures spécifiques pour les 35 ans et plus;
- la reconnaissance des acquis<sup>12</sup>, minimalement la promotion de ces pratiques à défaut d'une intervention directe;
- la promotion des services et de la formation à partir du modèle de *Relance scolaire Outaouais*;
- le maillage Carrefour Jeunesse Emploi et Commission scolaire et plus largement le développement d'une concertation centrée sur la réalisation de projets concrets
- le développement d'entreprises d'insertion (sans nécessairement « l'appellation contrôlée ») et de plateaux de stage.

Ces orientations constituent donc le point de départ d'un plan d'action communautaire élaboré de façon concertée et qui sera mis en œuvre au cours des cinq prochaines années.

---

<sup>12</sup> Compétences transversales

## 9.2 Les pistes d'action

Les commentaires recueillis permettent de formuler un certain nombre de pistes d'action susceptibles de répondre de façon partielle et imparfaite, compte tenu de l'ampleur de la problématique, aux besoins exprimés. En voici quelques-unes :

- L'importance d'une intervention précoce, idéalement dès le décrochage, avec deux objectifs précis :
  - informer les jeunes sur les réalités du marché du travail et sur les conséquences à long terme de leur décision de décrocher surtout dans le cas de ceux qui n'ont pas seize ans (et il y en a même si, légalement, la chose paraît impensable) ;
  - favoriser un raccrochage à l'éducation des adultes avant l'échéance des deux ans où l'on soumet le candidat à des tests de reclassement.
- La nécessité de mettre en place des mesures qui permettent de reconnaître ce qu'il est désormais convenu d'appeler les « compétences transversales » et que certaines personnes ont nommées, de façon plus prosaïque, « mes expériences ». Cette piste d'action est conforme aux orientations suggérées par le comité scolarisation.
- Ouvrir largement les portes de certains programmes, comme « Ma place au soleil », qui connaissent un franc succès auprès des femmes prestataires de la Sécurité du revenu de moins de 25 ans ayant un enfant, mais dont les critères d'admission sont trop restrictifs.
- La mise en place des ressources spécialisées en réinsertion sociale et professionnelle qui font cruellement défaut dans l'Ouest de l'île. Les données colligées et les commentaires recueillis donnent beaucoup de légitimité à cette approche. Qu'ils s'agissent d'entreprises d'insertion, comme il en existe une quarantaine au Québec, ou de plateaux de stage, est plus ou moins important, bien que la première option comporte des avantages financiers non négligeables. L'important est de développer une ressource qui permet d'intervenir sur tous les angles de la réinsertion professionnelle : le développement des compétences, le savoir-faire, et celui des

attitudes requises pour obtenir un emploi et le garder, le savoir être. Cette piste d'action est conforme aux orientations suggérées par le comité scolarisation.

- La révision de certains paramètres de la prestation de services d'éducation des adultes s'avère nécessaire pour respecter les besoins très différents qui ne peuvent être tous répondus selon un modèle unique. Cette piste d'action est conforme aux orientations suggérées par le comité scolarisation qui propose des approches différentes selon les groupes d'âge.
- Développer des outils pédagogiques qui respectent les adultes en processus de formation.
- Développer des stratégies pour supporter les femmes sous-scolarisées en milieu défavorisé principalement en raison des responsabilités parentales qui leur sont traditionnellement dévolues. Cette problématique est encore plus criante lorsqu'il s'agit de femmes monoparentales.
- Développer des programmes emploi-études présentant de véritables opportunités de carrière.
- Développer des activités de formation centrées sur l'apprentissage d'un métier.

Des efforts importants sont consentis par les milieux institutionnels pour mettre en place des activités visant le développement des connaissances et des compétences nécessaires à la réinsertion professionnelle de personnes peu scolarisées. On déplore cependant que les inscriptions soient peu nombreuses et qu'elles proviennent essentiellement des communautés culturelles.

Un commentaire à ce sujet nous semble particulièrement significatif et il concerne l'importance de mettre à profit des personnes, provenant tantôt de milieux institutionnels, tantôt de milieux communautaires, qui ont su développer, au prix de plusieurs années de travail, des liens de confiance qui leur permettent d'entrer efficacement en communication avec ces personnes. Il est essentiel de rappeler que, pour une partie très importante des personnes rencontrées dont il n'y a aucun motif de douter de leur représentativité, la méfiance est le contexte dans lequel se situent

toutes les relations avec ceux et celles qui représentent une forme quelconque de pouvoir ou d'autorité. Il y a des personnes significatives qui oeuvrent dans ces milieux depuis plusieurs années qui jouissent d'une solide crédibilité et qui ne demandent qu'à être mises à profit dans le respect de leurs pratiques ; ce qui nous amène à suggérer une dernière piste d'action à savoir :

- Mettre en place des réseaux formels et informels d'informations qui permettront non seulement de diffuser l'information sur les différentes activités ou programmes, mais qui favoriseront une intervention directe auprès des clientèles ciblées.

## **Annexes**

## **Groupe de discussion sur le décrochage scolaire**

23 février 2005

(11 participants ont décroché depuis une période allant de quelques mois à 4 ans)

Les participants du groupe de discussion expliquent les raisons de leur décrochage : manque d'intérêt, impression de ne pas être à sa place, harcèlement des pairs. Trois jeunes disent qu'ils ne respectaient pas les règles, ils étaient réfractaires à l'autorité, ils ont donc dû quitter l'école.

La majorité des participants disent s'ennuyer de l'école, même s'ils ont aimé la période qui a suivi le décrochage (on se repose, on fait de l'argent, on sort, on fait plein d'activités). Après une certaine période, ils perdent leur emploi ou réalisent qu'il n'est pas intéressant, ils s'ennuient de l'école où ils avaient toujours quelque chose à faire, où ils avaient des copains.

Certains jeunes ont fait partie de classes multi niveaux, où ils côtoyaient des élèves plus jeunes ou avec des problèmes d'une autre nature que les leurs (distinction entre difficultés d'apprentissage et problèmes comportementaux). Ils se plaignent de n'avoir pas été dans un milieu qui favorisait leur concentration ou leur motivation. Une élève explique qu'elle était dans une de ces classes spéciales pour les élèves en difficulté, mais qu'elle réussissait bien, elle ne pouvait pas retourner dans une classe régulière, parce que selon elle, la mentalité scolaire est que « quand tu es dans l'trou, tu peux pas sortir ».

Ceux qui sont retournés à l'école aux adultes relèvent le même problème. Par exemple, ils expliquent s'être retrouvés avec des jeunes qui ont été renvoyés de leurs écoles et qui ne sont pas motivés, qui dérangent ceux qui veulent faire leurs cours.

### **L'argent**

Les problèmes liés à l'argent reviennent régulièrement. Comme cause secondaire du décrochage, on nomme l'envie de faire plus d'argent, même si la première explication est plutôt le manque d'intérêt pour l'école. Le manque d'argent est aussi invoqué pour expliquer pourquoi il devient difficile de retourner à l'école quand on a acquis un rythme de vie (appartement, enfant) qui nécessite un bon revenu. Par ailleurs, les jeunes sont conscients qu'ils ne peuvent espérer gagner un bon salaire qu'en retournant étudier, c'est là une motivation invoquée. Généralement, l'inquiétude du manque d'argent sert de prétexte pour ne pas entreprendre de

démarches de stage ou de retour aux études ; et on invoque le cercle vicieux de « pas d'argent pour étudier, pas de diplôme pour gagner de l'argent ».

Par contre, ce n'est pas ce qui semble le plus important à long terme, quand ils se projettent quelques années plus loin. Ils voudraient surtout avoir réalisé les études et la formation nécessaire pour exercer un métier à leur goût. Ils s'accordent tous pour dire que c'est important d'aimer son emploi, « sinon, c'est dur de se lever le matin ».

### **Leur opinion sur les services offerts aux décrocheurs**

La moitié des jeunes présents ont utilisé les services des Carrefours Jeunesse Emploi, et disent qu'ils répondent à leurs attentes, que le service est satisfaisant. Mais les résultats ne sont pas nécessairement à l'avenant, puisque sans diplôme, il demeure difficile de se trouver un emploi qui leur convient. Lorsqu'un participant note que c'est important de développer d'autres compétences que celles reliées au métier (il donne l'exemple de parents analphabètes), les autres approuvent, même s'ils sont plus prompts à dénoncer le trop d'importance qu'on accorde à des matières qu'ils jugent inutiles pour leur avenir professionnel.

Les principaux problèmes de l'école pour les adultes, selon tous ceux qui l'ont essayée, sont le mélange d'élèves motivés et démotivés, jeunes et moins jeunes, qui ne leur permet pas de s'investir dans leurs études, ainsi que le fait d'être déclassé, de se retrouver à des niveaux inférieurs à ceux où ils s'étaient rendus auparavant. Ils n'aiment pas se sentir «bébés», ils n'aiment pas les manuels conçus pour les jeunes, ils n'aiment pas qu'on les prenne trop en charge. Aussi, ils n'apprécient pas l'obligation de suivre certains cours qu'ils jugent inutiles pour leur cheminement (morale, anglais). La grande majorité s'accorde pour dire qu'on devrait leur offrir des formations plus ciblées sur les métiers.

En général, les participants disent qu'il est plus important d'avoir une formation pour un métier qu'un diplôme, sauf une participante qui dit qu'il faut penser qu'on peut toujours changer d'idée. Les jeunes s'entendent pour dire que c'est en expérimentant plusieurs emplois ou stages qu'ils en viennent à savoir ce qui leur plaira. Ces mêmes jeunes ont déjà cru avoir trouvé ce qui les intéressait, mais ils ont aussi souvent changé d'idée. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une forme de désengagement chronique face aux difficultés.

En général, ils disent qu'ils savent ce qu'ils veulent faire de leur vie, à l'exception de quelques filles qui vivent toujours chez leurs parents et qui ont décroché il n'y a pas très longtemps. À l'opposé, deux des participants savent ce qu'ils veulent faire et sont très informés sur les programmes qui s'offrent à eux. Ils répètent tous les deux que les services sont bons, mais que ce qui est important, c'est la motivation, et qu'il faut savoir ce qu'on veut pour être motivé.

Les raisons qui font qu'ils ont décroché sont souvent les mêmes qui font qu'ils ne raccrochent pas. Les participants sont très démotivés et hésitent à s'engager, tant dans la recherche d'emploi que dans la recherche d'un métier qui pourrait les intéresser. Leur manque de motivation se reflète aussi dans leur difficulté à s'investir dans un projet, quel qu'il soit. Conserver un emploi plus de quelques mois semble impossible, ils se désintéressent rapidement.

Il est important de noter qu'aucun des participants ne veut retourner à l'école dans les mêmes conditions que lorsqu'ils l'ont quittée. Cela est révélateur des attentes qu'ils placent dans le changement des infrastructures plutôt qu'en eux, qu'en leur capacité de trouver des moyens de redresser leur situation.

Les jeunes participants croient qu'il est important d'avoir un métier qui leur plaît, où ils se sentiraient valorisés. L'investissement que cela demande pour trouver et accéder à cet objectif leur paraît-il trop important ? Certaines participantes disent qu'elles ne sont tout simplement pas rendues là, qu'elles ne sont pas prêtes, pas motivées, mais que cela viendra. D'autres au contraire voudraient aller de l'avant, mais se sentent dans une impasse, ils ne sentent pas que le système puisse répondre à leurs attentes.

Quand on demande aux jeunes quelles seraient les meilleures solutions pour améliorer leur situation, une des premières réponses invoquées est qu'il faudrait baisser les exigences quant au minimum de scolarité requis pour un emploi, ils considèrent que la règle du secondaire 5 obligatoire est parfois absurde. Ils croient tous s'être fait refuser des emplois à cause de leur manque de scolarité.

Pour améliorer la situation des décrocheurs qui veulent travailler, les jeunes proposent aussi de leur donner plus de chances de faire leurs preuves, en les mettant à l'essai plutôt que mettant leurs curriculum vitæ de côté parce qu'ils n'ont pas leur secondaire 5.

Pour ceux qui veulent retourner à l'école, on croit qu'il faudrait leur offrir la chance de travailler tout en étudiant, puisque les inquiétudes financières les empêchent de retourner à l'école. Il faudrait qu'on leur offre la possibilité de concilier leurs horaires de travail et d'étude. Malgré cela, certains croient qu'il faudrait carrément payer les jeunes pour qu'ils étudient. Ils le disent en riant, mais il semble dans certains cas que ça serait effectivement la seule manière de les ramener à l'école. Des jeunes notent que les stages qui leur sont offerts ne sont pas toujours très utiles puisqu'ils ne leur fournissent pas une expérience suffisante pour répondre aux exigences du milieu du travail. La solution du travail jumelé à l'apprentissage semble vivement les intéresser, l'apprentissage dans le cadre de l'insertion directe à un emploi leur apparaît comme une solution idéale : à la fois vis-à-vis des problèmes financiers, de l'incertitude de la valeur de la formation, et de la motivation à aller à l'école.

Ils savent qu'ils ont besoin d'aimer leur emploi et leur formation, parce qu'ils ont du mal à investir des efforts pour un projet ou un travail qui ne les intéresse pas. Ils ne disent pas qu'ils devront changer leur attitude, qu'ils doivent accepter de devoir faire des efforts et accepter les difficultés pour avancer. Ils demeurent dans l'attente du projet idéal qui pourra les motiver « à se lever le matin ». Celui qui leur offrira du plaisir, des conditions d'apprentissage respectables, l'assurance d'un bon emploi, et l'argent nécessaire pour conserver leur rythme de vie. Ils affirment qu'ils sont prêts à travailler, mais ils voudraient être confiants que leur projet réussira, eux qui sont déjà abonnés aux échecs.

Animation : Pierre Montreuil ; prise de note : Chloé Daigneault

## **Groupe de discussion sur le décrochage scolaire**

24 février 2005

(les 18 participants, âgés entre 25 et 43 ans, tous ont déjà travaillé,  
plusieurs ont suivi des cours aux adultes)

### **Pauvreté et décrochage**

- Les personnes présentes ont expliqué leur décrochage par la pauvreté de leur milieu familial qui les a poussées à entrer sur le marché du travail, ainsi que par les problèmes de dépendance et de criminalité qu'ils vivaient.
- Les participants expliquent la difficulté d'avoir un emploi qui permette de faire vivre leur famille sans avoir de formation adéquate. Ils soulignent au passage la difficulté qu'ils ont à aider leurs enfants dans leurs devoirs.
- Lorsqu'ils veulent retourner aux études, les aides financières auxquelles ils avaient droit leur sont coupées. Ils ne peuvent plus subvenir à leurs besoins ni à ceux de leur famille.
- Alors que l'aide sociale couvre par exemple les dépenses en médicaments, en soins dentaires et en optométrie, le milieu du travail ne couvre généralement pas ces besoins. Or, les salaires auxquels les participants ont accès, avec leur niveau de scolarité, ne leur permettent pas de couvrir ces besoins et ceux qu'engendre le marché du travail (service de garderie, transport, etc.)
- Sans formation, ils ne peuvent avoir les revenus qui permettraient d'entreprendre une formation, puisqu'ils ne veulent pas renoncer à satisfaire leurs besoins et ceux de leur famille.
- Les personnes présentes souhaitent que soit haussé le salaire minimum à un niveau qui leur permettrait de subvenir à leurs besoins.
- Certains d'entre eux ont rapporté qu'il est difficile de trouver un emploi avec un dossier criminel.

- Un participant explique qu'il a arrêté de travailler pour venir en aide à sa conjointe, après avoir passé 20 ans dans la même industrie. Aujourd'hui, « on insiste » pour qu'il suive des formations et qu'il se trouve un emploi. Or, avec une conjointe fragile qui a besoin de présence et de soins particuliers, il devra payer pour qu'elle reçoive les soins qu'il lui procure en ce moment, alors qu'il est le mieux placé pour ce faire

### **La reconnaissance de l'expérience**

- Les participants dénoncent l'hypocrisie qui fait qu'ils doivent avoir des diplômes pour faire des tâches qu'ils ont déjà faites bénévolement ou même professionnellement.
  - Une participante raconte qu'elle faisait du bénévolat dans une garderie. Lorsque le système a été pris en charge par le gouvernement, elle a demandé de travailler pour la garderie, mais ils lui ont refusé, sous prétexte qu'elle n'avait pas la formation nécessaire.
- Les participants demandent que soient reconnues leurs expériences professionnelles ainsi que celles qu'ils ont vécues comme parent, décrocheur, toxicomane...
- En leurs mots, les participants demandaient que l'on reconnaisse les compétences transversales qu'ils ont acquises et qu'on leur permette d'occuper une fonction à la hauteur de leurs compétences.

### **Les situations humiliantes et discriminatoires**

- Les participants sont revenus plusieurs fois sur les critères d'admissibilité aux programmes offerts par différents organismes. Ils se sentent victimes de discrimination en raison de leur âge trop grand, de leur manque de formation, de leurs responsabilités de parents, de leur sexe, de leurs incapacités physiques, etc.
  - Une mère raconte qu'elle s'est fait refuser l'accès à des cours parce qu'elle était mère, et que son mari, lui, pouvait avoir accès à ces cours.
  - Une autre s'est fait refuser l'accès à des cours, en raison de son âge trop avancé.

- Deux personnes ont raconté qu'elles ont fait face au même refus, sous prétexte qu'elles ne pourraient pas accomplir le travail à cause des restrictions physiques qu'elles ont.

## **Le milieu scolaire**

- Les conditions dans lesquelles se fait l'éducation aux adultes ont été critiquées par plusieurs personnes. On demande que soient divisés les groupes en fonction de l'âge des étudiants. D'une part, parce que le manque de motivation des adolescents et leur manque de sérieux nuit aux adultes, et d'autre part, parce que l'humiliation que ressentent les adultes à étudier avec des adolescents, parfois meilleurs qu'eux, les démotive.
- Un participant souligne la différence qu'il existe entre le mode d'apprentissage des adultes et celui des adolescents. Il demande une éducation individualisée.
- Plusieurs personnes sont d'avis que le contenu du matériel pédagogique est infantilisant et donc humiliant.
- Les participants expliquent les difficultés qu'ils ont à subvenir à leurs besoins lorsque leur aide sociale leur est coupée, en raison de leur retour aux études.
- Ils expliquent la frustration qu'ils ressentent d'être déclassé par rapport au niveau scolaire où ils étaient rendus lorsqu'ils ont décroché.
- Ils demandent que la matière enseignée soit réduite à l'essentiel.
- Les participants expliquent qu'il est difficile de concilier l'horaire scolaire avec les responsabilités familiales et le travail.
  - Par exemple, l'un d'eux raconte qu'après s'être absenté de trois de ses cours, parce qu'il avait travaillé de nuit, il a été expulsé de l'école.
  - Une autre raconte qu'elle devait justifier ses absences par un billet médical, alors que les maux dont souffraient ses enfants, responsables de cette absence, ne justifiaient pas une visite médicale.

## Les rapports système-décrocheurs

- La des les différents organismes et l'absence de propositions aux résultats garantis décourage les participants d'entreprendre des démarches. Ils semblent éviter les situations humiliantes.
- Plusieurs refusent d'entreprendre une nouvelle formation qui de toute façon ne sera pas reconnue. Ils expliquent déjà avoir complété certaines formations qui ne les ont pas aidés à sortir de leur situation.
- Ils ne veulent plus risquer d'être mis dehors de programmes en raison de leur âge, de leurs responsabilités parentales ou de leur situation familiale. De plus, ils estiment que le salaire qu'ils pourront toucher, après leur nouvelle formation, ne parviendra pas à les tirer de la misère.
- Le lien de confiance entre les participants et les organismes leur venant en aide semble brisé.
  - L'une des participantes hésite à confier ses enfants au système de garde en raison d'expériences traumatisantes dont ils ont été victimes en foyer d'accueil.
- Les participants manifestent un intérêt pour des programmes emploi-études.
- La hausse du coût de la vie et la stagnation du niveau des prestations sont identifiées comme une source de misère. Ce phénomène contribue à renforcer le paradoxe du lien entre le manque de formation et le manque de ressources.
- Les participants laissent comprendre qu'ils recourent à des moyens illégaux pour subvenir à leurs besoins.

Animation : Pierre Montreuil ; prise de note : Jean-Thomas Lortie-Keating

## Groupe de discussion sur le décrochage scolaire

1<sup>er</sup> mars 2005

(5 personnes, âgées entre 14 et 17 ans: une personne est en cheminement temporaire et n'a jamais décroché, 4 ont décroché, 2 fréquentent présentement l'école aux adultes)

### Parcours

- Les participants à ce groupe de discussion qui ont décroché ont tous la volonté de retourner aux études.
- L'école aux adultes les attire davantage que l'école régulière. La possibilité d'y cheminer à leur rythme, sans être dérangés par les étudiants dissipés et démotivés, explique cette attirance.
- L'une des personnes présentes a décroché pour éviter d'être classée en cheminement particulier. Elle retournera poursuivre ses études prochainement.
- Tous les participants ont décroché après une période de réflexion. Certains avaient déjà fait les démarches pour s'inscrire à l'école aux adultes.
- Une participante explique que c'est seulement au moment où sa décision a été prise que le personnel de l'école a tenté de la convaincre de rester à l'école.
- Certains ont travaillé, mais aucun ne comptait vivre de cet emploi. L'un d'eux a travaillé au noir.

### Un élément déterminant

- Les participants semblent ignorer les conséquences d'un décrochage prolongé. Aucun d'entre eux ne semble au courant du risque d'être déclassé à la suite des tests de classements.
  - Ces tests sont préalables à un retour aux études après avoir cessé d'étudier pendant une période supérieure à deux ans. Ils peuvent forcer des décrocheurs qui avaient cessé leurs cours en quatrième secondaire, à les reprendre en première

secondaire. Cette éventualité peut provoquer un tel découragement chez le décrocheur, qu'elle risque de rendre permanente sa situation.

### **Le milieu scolaire et la discipline**

- Une participante explique qu'il est difficile de se concentrer et de travailler dans un environnement où les enseignants ont perdu le contrôle. Tous ont décrit l'état de chaos qu'ils ont pu observer dans leurs cours.
- Certains ne voulaient plus retourner avec des enfants qui, pendant les cours, jouent à la «tague», se lancent des boules de papier ou des élastiques...
- Les classes spéciales comme les classes régulières rencontrent toutes deux des problèmes de discipline.
- Ils indiquent que c'était différent au primaire.
- Les participants s'accordent pour dire que c'est un effet d'entraînement.
  - À ce propos, une participante a fait le parallèle entre les problèmes de discipline et le tabagisme qui commence avec l'entrée au secondaire. Une autre prétend que l'on est trop jeune lorsque l'on rentre au secondaire pour faire la différence entre ce qui est bien et mal.
- Les participants se disent tannés d'être infantilisés par l'application de punitions collectives. Ils reprochent à l'école secondaire de les encadrer au niveau disciplinaire d'une manière qui ne les encourage pas à être autonomes.
- Inversement, au niveau académique, ils disent apprécier l'encadrement et le support offert à l'école aux adultes.

### **Un milieu scolaire difficile**

- Un participant fait remarquer que la proportion de classes à cheminements particuliers à Dalbé-Viau est exceptionnelle.

- Deux écoles dans lesquelles les problèmes de discipline sont semblables se partagent le territoire de Lachine.
- Une participante explique que les personnes qui parviennent à passer du cheminement temporaire au cheminement régulier sont rarissimes.
  - Elle-même dans cette situation, elle prévoit passer éventuellement à l'école aux adultes, à défaut de quoi elle terminerait son secondaire à l'âge de 19 ans.
- S'ils avaient de l'argent à investir, les participants l'auraient investie entre autres, dans l'ouverture de nouvelles classes afin de réduire le nombre d'étudiants par groupes.

### **L'école aux adultes**

- Une des participantes est retournée à l'école aux adultes dernièrement. Elle trouve qu'il est plus facile d'y étudier parce que l'atmosphère est propice aux études et les professeurs peuvent offrir une aide individualisée.
- Les seules personnes qui ne veulent pas travailler sont celles qui sont payées pour y étudier.
- Elle dit que c'est possible de rester après les cours pour poser des questions au professeur. Elle se sent considérée comme une adulte.

Animation : Pierre Montreuil ; prise de note : Jean-Thomas Lortie-Keating

## **Groupe de discussion des intervenants sur le décrochage scolaire**

7 mars 2005

(10 personnes présentes à ce groupe de discussion ; aucun représentant de la commission scolaire pour le secteur régulier)

### **Les difficultés personnelles des décrocheurs**

- Le retour à l'école est difficile pour plusieurs décrocheurs qui y ont vécu plusieurs échecs.
- Il existe un cercle vicieux du décrochage qui s'observe entre autres au niveau scolaire et professionnel. Les difficultés rencontrées par les décrocheurs, souvent dans les relations avec les autres, engendrent l'abandon. On entend souvent l'explication : « je ne m'entendais pas avec mon patron. »
- L'attitude des jeunes est problématique. Ils n'acceptent pas la frustration. Ils croient en la pensée magique et souscrivent à la loi du moindre effort.
- Les décrocheurs « marginaux » existent dès l'âge de 13-14 ans. Les attitudes de rejet des normes se manifestent dès l'âge de 12-13 ans. Ces jeunes expriment pourtant le besoin d'être encadrés.
- Ceux qui arrivent à l'école aux adultes après avoir passé un long bout de temps en marge ont de la difficulté à raccrocher. Ils ont besoin de vivre des succès et de surmonter des échecs. Ils ont besoin de support constant et régulier qui répond à leurs besoins, que cela passe par l'action coordonnée de plusieurs organismes ou par l'action d'un seul.
- L'intérêt de la poursuite des études, au même titre que d'autres démarches de réinsertion, est difficile à saisir pour des personnes qui ont de la difficulté à se projeter dans le temps. Leurs projections atteignent rarement plus d'un an. (exemple de la fille de 14 ans)
- Il y a beaucoup de problèmes de dépendance, de violence dans la vie de ces jeunes. L'école et le travail sont des préoccupations secondaires dans leur vie. Ils ont d'autres problèmes plus importants à régler.

- Finir leur secondaire leur semble impossible. Ils se sentent écrasés devant l'ampleur de la tâche. Ils voient leurs problèmes comme un tout. Ils sont incapables de déterminer par où commencer à résoudre leurs problèmes, d'autant plus qu'ils ne savent pas quoi faire pour les résoudre.

### **Le défi de la motivation**

- Les personnes avec lesquelles ils vivent leur ressemblent. Ils ne considèrent pas leur situation comme anormale. Dans ce milieu, ce qui n'est pas normal, c'est plutôt de travailler et d'étudier. Ils n'ont pas de modèle qui leur permette de croire que c'est possible d'atteindre leurs rêves.
- Le retour aux études est difficile pour les personnes qui ont une famille ou pour ceux qui devront continuer à travailler pendant leurs études. Il est plus intéressant financièrement de rester prestataire que de retourner aux études. Dans certains cas, travailler les appauvrit.
- Il manque de suivi et d'accompagnement auprès des décrocheurs.
- Ils se font démotiver autant par les parents que par les amis.
- Beaucoup de jeunes ont été découragés par les professeurs du régulier.
- Il n'y a pas de valorisation de l'éducation dans la famille et dans l'environnement.

### **Un monde scolaire inadapté**

- Les jeunes ne ressentent pas de sentiment d'appartenance à l'école.
- L'école les repousse.
- La formation doit être plus concrète pour que plus de jeunes puissent s'y reconnaître.
- Les critères de sélection aux différents programmes sont décourageants.
- Il faut rendre la formation professionnelle plus accessible.

- Certains intervenants suggèrent que si les services de réinsertion étaient offerts dans leur milieu, il y aurait peut-être davantage de personnes intéressées par le programme.
- Pourtant, l’alphabétisation a été offerte sur place et le milieu s’est montré fermé.
- Les décrocheurs ont besoin d’encadrement.
- Les jeunes sont désorientés, ils ne trouvent pas l’information qui peut leur être utile.
- Ils manquent de préparation pour les tests de classement.
- Il faudrait améliorer le suivi des décrocheurs. Les directions d’écoles devraient donner l’autorisation de communiquer les coordonnées des décrocheurs à un organisme extérieur (CJE) afin de réduire le délai entre le décrochage et sa prise en charge par les organismes de réinsertion.

### **Les décrocheurs de longue date**

- Les adultes de 30 ans et plus sont évacués des services aux adultes par les plus jeunes. Les adultes ne trouvent plus de services qui leur sont réservés. Ils ne trouvent plus leur place. (Les écoles pour adultes ont tellement bien fonctionné qu’elles ont attiré les élèves mal servis par le régulier.)
- Plus les gens passent de temps sur l’aide sociale, plus les risques d’y rester pour la vie sont élevés.
- Avant de les faire travailler, il faudrait qu’ils veuillent. Ils n’ont pas de motivation. Ils doivent d’abord faire un cheminement.
- Ces adultes sont très hypothéqués et requièrent des services de soutien.
- Les problématiques que vivent ces personnes exigent un travail au niveau de la réinsertion et du développement personnel.
- Les services complémentaires à la réinsertion professionnelle ou scolaire ne sont pas financés.

- Ce manque engendre des problèmes de rétention dans les différents programmes.
- Un programme de stage-étude est offert, qui pourrait convenir à ces gens, mais il n’y a aucune inscription.
- Leur objectif n’est pas d’obtenir des diplômes, mais de travailler. Ils manquent d’encadrement pour parvenir à cette fin.

### **Un besoin de concertation**

- Il y a un besoin de concertation entre les différents organismes.
- L’encadrement doit être plus organisé entre les organismes afin de guider les décrocheurs.
- Les décrocheurs doivent être préservés des rudesses que le système peut leur infliger. Les critères de sélections doivent être un guide pour les intervenants non pas pour les décrocheurs.
- Les services doivent être diversifiés afin de répondre à la diversité de besoins.
- Les élèves manquent d’encadrement et de support, particulièrement à l’école aux adultes. Des services devraient également être offerts à l’extérieur du milieu scolaire.

### **Un long processus de petits pas**

- Il y a un manque au niveau de l’intervention avant le décrochage. Il manque de ressource dans les écoles pour intervenir sur ce problème.
- Une grande partie des décrocheurs ne veulent pas l’être. Ils retourneront éventuellement aux études. Ils doivent être suivis afin de faciliter ce retour aux études et augmenter le nombre de personnes qui y retourneront.
- Leurs expériences et leurs acquis doivent être reconnus. Ils pourraient y trouver de la valorisation.

- Il existe des attestations d'études professionnelles qui demandent l'équivalent d'un secondaire trois. Ce diplôme est reconnu par le ministère.
- L'AFP n'est pas reconnue par tous les employeurs, mais il y a beaucoup d'emplois offerts maintenant.
- Même si le diplôme ne permet pas de garantir une sécurité d'emploi satisfaisante, ils permettent de faire des petits pas dans la bonne direction.
- Les décrocheurs ont besoin d'être guidés. Leur retour doit se faire graduellement.
- La motivation doit venir de la valorisation. Les décrocheurs doivent avoir espoir de réintégrer le marché du travail. S'ils ne croient pas en leur valeur, ils ne croient pas que les employeurs voudront d'eux.
- Les décrocheurs font confiance à des intervenants. Ils doivent avoir confiance en la personne qui les a guidés vers un service pour utiliser ce service. Ils ne demandent même pas ce qu'ils vont faire dans telle activité et vont participer, parce qu'ils font confiance à la personne qui les y a guidés.
- Les jeunes doivent passer à travers un processus de maturation avant d'être prêt à revenir aux études. Pendant cette période, le suivi devrait être maintenu.

Animation : Pierre Montreuil ; prise de note : Jean-Thomas Lortie-Keating

Programmes, services et activités destinés aux décrocheurs et aux personnes faiblement scolarisées

Programme/activités	type d'activités	Localisation	gestionnaire	mise en œuvre	clientèles	durée	budgets	continuité	commentaires
	Formation	Lachine	C.E.A.L.	CSMB	déficiences intellectuelles			Assuré	
Ateliers mijote-moi une histoire	Formation	Lachine	C.E.A.L.	CSMB	parents peu scolarisés avec enfants moins de 5 ans			Assuré	
Cours de francisation	Formation	Lachine	C.E.A.L.	CSMB	parents allophones			Assuré	
Cours de francisation	Formation	Lasalle	C.E.A.L.	CSMB		36 H		Assuré	
Alphabétisation	Formation	Lasalle	C.E.A.L.	CSMB		25 H		Assuré	
Éducation des adultes (Centre Clément)	Formation	Lasalle			adultes, jeunes adultes			Assuré	
Ma place au Soleil	Formation		Sécurité du revenu EQ	Emploi solidarité, famille	jeunes mères sur l'aide sociale	36 mois		Assuré	
Pavillon Accès travail	Intégration	Verdun	C.E.A.L.	CSMB				Assuré	
Programme Étincelle	Intégration	Verdun	CJE Verdun	CJE Verdun	décrocheurs 16 et 17 ans		18 000	Incertaine	
Ateliers d'éducation populaire	Intégration	Lachine	Centre Muti ressources de Lachine	Centre Muti ressources de Lachine	Adultes 18 ans et plus			Probable	
Connexion compétence, stratégie emploi jeunesse, Canada	Intégration	local	Centre des ressources humaines Canada	Centre des ressources humaines Canada	Jeunes 16 à 30 ans			Assuré	
Café jeunesse	Information	Montréal	Centre des ressources humaines Canada	Centre des ressources humaines Canada	Jeunes 15 à 35 ans			Assuré	

Programme/activités	type d'activités	Localisation	gestionnaire	mise en œuvre	clientèles	durée	budgets	continuité	commentaires
Programme solidarité jeunesse	Intégration	Lachine	CJE Lachine	CLE	Jeunes 16 à 24 ans			Assuré	
Activité Aide à l'emploi	Intégration	Lasalle	CLE	Emploi-Québec	Universelle		0 (-19,8)	Assuré	Faire connaître les mesures et les services
Services d'aide à l'emploi	Intégration	Lasalle	CLE	Emploi-Québec	Universelle		434,8 (+59,9)	Assuré	Préciser les besoins et service conseil
Mesures de formation	Formation	Lasalle et Lachine	CLE	Emploi-Québec	Universelle		3600 (-569)	Assuré	Programme qui paie pour les recrocheurs à l'éducation des adultes
Projets préparation pour l'emploi	Intégration	Lasalle	CLE	Emploi-Québec	Universelle		402,3 (+30,8)	Assuré	Développement des compétences
Insertion sociale	Intégration	Lasalle	CLE	Emploi-Québec	Universelle		206,6 (-9,4)	Assuré	Développement des comportements, habilités et attitudes
Subvention salariale	Intégration	Lasalle	CLE	Emploi-Québec	Universelle		403,8 (-23,6)	Assuré	Acquisitions d'expériences
STA	Intégration	Lasalle	CLE	Emploi-Québec	Universelle		359,6 (-5,4)	Assuré	Travailleur autonome et développement
Contrat d'intégration au travail	Intégration	Lasalle	CLE	Emploi-Québec	Personnes handicapées		0 (0)	Assuré	Subvention du salaire et des adaptations de poste
Supplément de retour au travail	Intégration	Lasalle	CLE	Emploi-Québec	Personnes à faible revenu		90,2 (-2633)	Assuré	Aide financière pour dépenses liées à l'emploi
Note: les budgets 2004-2005 d'Emploi-Québec ont été réduits de 585,000 \$ (une diminution de 9,6 %) par rapport à ce qu'ils étaient en 2003-2004.									